

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 octobre 2001

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 5 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2001/5-C/1
7 septembre 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

BUDGET DU PAM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2002–2003

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Le budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003



Note au Conseil d'administration

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau du budget M. M. Usnick tél.: 066513-2704
(OEDB):

Chargée du budget, OEDB: Mme A. Abrina tél.: 066513-2465

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le budget du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'exercice biennal 2002–2003 est présenté au Conseil d'administration pour examen et approbation, conformément à l'article IX du Règlement financier du PAM.

Le budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 a été préparé sur la base des principes et priorités énoncés dans le Plan stratégique et financier pour 2002–2005. Il prévoit des dépenses totales de 2,931 milliards de dollars E.-U., somme qui comprend le montant estimatif de tous les coûts opérationnels et coûts d'appui directs et indirects. Le PAM prévoit de dépenser 2,416 milliards de dollars au titre des coûts opérationnels directs (COD), 247,8 millions de dollars au titre des coûts d'appui directs (CAD) et 209,8 millions de dollars au titre des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (AAP). Le budget devra financer la livraison pendant l'exercice biennal de quelque 5,471 millions de tonnes d'aide alimentaire aux populations nécessiteuses de plus de 80 pays.

Projet de décision

Le Conseil d'administration:

Ayant examiné le projet de budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 présenté par le Directeur exécutif dans le document WFP/EB.3/2001/5-C/1:

- a) **prend note** des niveaux prévus pour les opérations, y compris des éléments de dépenses projetés, par catégorie d'activités et de coûts, comme indiqué au tableau 2;
- b) **approuve** l'ouverture au titre du budget AAP de crédits d'un montant net de **209 800 000 dollars**, sur la base d'un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7,8 pour cent, aux fins indiquées ci-après:

	(en dollars)
Services d'appui aux programmes: bureaux de région et de pays	87 722 000
Services d'appui aux programmes: siège	18 692 000
Gestion et administration	103 386 000
Total net	209 800 000
- c) **autorise** le Directeur exécutif à ajuster l'élément AAP du budget en fonction des variations du volume des opérations si lesdites variations dépassent 10 pour cent du niveau prévu;
- d) **autorise** le Directeur exécutif à recalculer le budget, si besoin est, sur la base du taux de change entre le dollar des États-Unis et la lire italienne (euro) adopté par la Conférence de la FAO pour l'exercice biennal 2002–2003;
- e) **autorise** le Directeur exécutif à engager jusqu'à 25 millions de dollars pour l'avance de coûts d'appui directs au titre du Mécanisme d'avances des CAD.





Table des matières

	Pages
NOTES EXPLICATIVES	ix
SIGLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT	xi
LETTRE DE COUVERTURE	xiii
	Paragraphes
SECTION I. APERÇU GÉNÉRAL DU BUDGET DE L'EXERCICE 2002–2003	1–46
Introduction	1–8
Conformité avec les politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme	4–6
Gestion axée sur les résultats: orientations futures	7–8
Cadre stratégique	9–18
Cadre financier	19–21
Disponibilité de ressources et utilisation des fonds	22–34
Survol de l'exercice biennal 2000–2001	22–30
Projections pour l'exercice biennal 2002–2003	31–34
Coûts opérationnels directs	35–36
Coûts d'appui	37–46
Coûts d'appui directs	38–41
Coûts d'appui indirects	42–46
SECTION II. BUDGET OPÉRATIONNEL POUR L'EXERCICE BIENNAL 2002–2003	47–67
Aperçu général	47–50
Activités de développement	51–55
Opérations d'urgence	56–59
Interventions prolongées de secours et de redressement	60–65
Opérations spéciales	66
Autres ressources	67
SECTION III. BUDGET DES SERVICES D'APPUI POUR L'EXERCICE BIENNAL 2002–2003	68–162
Aperçu général	68–71
Budget des coûts d'appui directs	72–79
Mécanisme d'avances des coûts d'appui directs	77–79
Budget des coûts d'appui indirects (AAP)	80–105
Appui aux programmes—bureaux de région et de pays	84–88
Appui aux programmes—siège	89–93
Gestion et administration	94–100
Dépenses statutaires	101–105
Autres initiatives concernant le budget des services d'appui	106–162
Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP)	107–110
Centre de compétences	111–114
Décentralisation	115–119
Renforcement de la capacité d'intervention du PAM en cas d'urgence	120–126
Alimentation scolaire	127–129
Maîtrise des coûts	130–132
Sécurité du personnel et protection des avoirs du PAM	133–138
Télécommunications	139–141



Perfectionnement et formation du personnel	142–145
Services de conseils pour le personnel et programme d'entraide entre collègues	146–148
Programme d'administrateurs auxiliaires	149–151
Reclassements de postes pour 2002–2003	152–153
Coordination avec les autres organismes des Nations Unies	154–162

Pages**SECTION IV. TABLEAUX ET ANNEXES****45–69**

Tableau A:	Recettes et dépenses et évolution de la situation des soldes des fonds, projections pour 2000–2001	46
Tableau B:	Tableau des effectifs AAP et CAD, par rubrique budgétaire, 2000–2001 et 2002–2003	47
Tableau C:	Budget AAP par unité administrative et par rubrique budgétaire, 2000–2001 et 2002–2003	51
Annexe I:	Organigramme du PAM et liste des sigles des unités administratives	55
Annexe II:	Éléments marquants du Plan stratégique et financier pour la période 2002–2005	59
Annexe III:	Méthodologie	65
Annexe IV:	Terminologie	67



APERÇU GENERAL

Le présent document contient le projet de budget du PAM pour l'exercice biennal 2002-2003. Sa structure, bien qu'essentiellement semblable à celle du budget de 2000-2001, a été révisée lorsque cela s'est avéré nécessaire pour présenter des informations plus exactes et plus complètes. Comme à l'accoutumée, le budget indique les projections de ressources et la répartition prévue des dépenses ainsi financées entre les activités opérationnelles et les activités connexes. Il expose les priorités stratégiques clés du PAM ainsi que les principales initiatives en matière financière et opérationnelle et en matière de gestion des programmes qui sont à la base des activités que va réaliser le PAM au cours de l'exercice budgétaire à venir. Le document contenant le projet de budget du PAM pour l'exercice biennal 2002-2003 se présente comme suit:

- La **Lettre de couverture** du Directeur exécutif expose ses vues concernant les principes directeurs qui sous-tendent le budget et sa composition et résume les grandes orientations que le PAM entend suivre pendant l'exercice biennal 2002-2003.
- La section consacrée à l'**aperçu du budget du PAM pour 2002-2003** expose en termes généraux les paramètres stratégiques et financiers qui dicteront les activités opérationnelles du PAM au cours de l'exercice biennal à venir. Elle indique le montant total des ressources escomptées pendant l'exercice 2002-2003 ainsi que l'utilisation qui en sera faite. Cette section contient un examen de l'exécution du budget de 2000-2001 et expose brièvement les projections touchant les activités opérationnelles et les activités d'appui pour l'exercice biennal à venir. Enfin, elle indique les hypothèses utilisées pour calculer les coûts des produits et du transport et autres coûts opérationnels.
- La section qui traite du **budget opérationnel du PAM pour l'exercice biennal 2002-2003** expose les projections de ressources et dépenses au titre des coûts opérationnels directs pour toutes les catégories d'activités.
- La section qui a trait au **budget d'appui du PAM pour l'exercice biennal 2002-2003** indique quelles sont les projections de ressources et de dépenses au titre des coûts d'appui aussi bien directs qu'indirects, par catégorie d'activités et par rubrique budgétaire, ainsi que les principales initiatives qui seront lancées en matière de gestion pendant l'exercice biennal.
- **Les tableaux et annexes** comprennent les éléments suivants: i) projections des recettes et des dépenses et variations des soldes des fonds en 2000-2001; ii) tableau des effectifs financés au titre du budget AAP et des CAD (comparaison des effectifs de 2000-2001 et des propositions pour 2002-2003); iii) budget AAP par unité administrative et par rubrique budgétaire, 2000-2001 et 2002-2003; iv) organigramme du PAM pour 2002-2003 et liste des sigles désignant les unités administratives du PAM; v) traits saillants du Plan stratégique et financier du PAM pour 2002-2005; vi) méthodologie utilisée pour calculer le budget pour l'exercice biennal 2002-2003, y compris principaux éléments et hypothèses affectant le calcul des prévisions budgétaires; et vii) termes employés dans le budget.





Notes explicatives

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.

Sauf indication contraire, toutes les quantités de produits alimentaires sont exprimées en tonnes.

Dans certains tableaux, les chiffres ont été arrondis et il se peut que les totaux ne correspondent pas.

Les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) comprennent tous les pays à déficit vivrier (c'est-à-dire importateurs nets de céréales) dont le produit national brut (PNB) par habitant ne dépasse pas le niveau utilisé par la Banque mondiale pour déterminer les pays pouvant bénéficier d'une assistance de l'Association internationale de développement (IDA) (1 445 dollars en 1999). En 2001, 82 pays étaient rangés par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans la catégorie des PFRDV.

La catégorie des pays les moins avancés (PMA), telle que définie par l'Organisation des Nations Unies, comprend les pays à faible revenu qui souffrent de handicaps à long terme en matière de croissance, en particulier en raison d'un faible niveau de valorisation des ressources humaines et/ou de graves faiblesses structurelles. En 2001, la catégorie des PMA, telle que définie par l'Assemblée générale des Nations Unies, comprenait 49 pays.

Dans tout le projet de budget pour l'exercice biennal 2002–2003, l'on trouvera des tableaux qui contiennent des comparaisons de dépenses d'un exercice biennal à l'autre (chiffres effectifs pour 1998–1999, estimations pour 2000–2001 et projections pour 2002–2003).





LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	Administration et appui aux programmes
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAC	Comité administratif de coordination
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
CC	Centre de compétences
CCI	Corps commun d'inspection
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CCQPO	Comité consultatif des Nations Unies pour les questions relatives aux programmes et aux opérations
COAGSAP-Int.	Module de comptabilité des bureaux extérieurs
COD	Coûts opérationnels directs
COMPAS	Système d'analyse et de suivi du mouvement des produits
DFID	Département pour le développement international
DFMS	Système de communication électronique dans les zones reculées
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FITTEST	<i>Fast IT and Telecoms and Emergency Support Team</i>
FMIP	Programme d'amélioration de la gestion financière
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SCN	Sous-Comité de la nutrition
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSECOORD	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité
VNU	Volontaire des Nations Unies
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM





Lettre de couverture

1. Pendant l'exercice biennal 2000–2001, l'aide alimentaire distribuée par le PAM a atteint l'un des volumes les plus élevés de ses 40 années d'existence. D'ici à la fin de 2001, le PAM aura livré pendant l'exercice 7,2 millions de tonnes de vivres. Les donateurs ont réagi de manière très positive aux besoins pressants créés par la multiplication des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l'homme qui ont marqué les dix dernières années. Afin d'utiliser au mieux les ressources ainsi mises à sa disposition, le PAM a amélioré ses capacités d'intervention pour mieux réagir en cas de crise.
2. La situation des ressources, toutefois, n'est pas sans être préoccupante à certains égards. Les donateurs ont certes accru leurs contributions pour les activités de secours, mais celles destinées aux activités de développement du PAM continuent de diminuer. Si l'on veut que le PAM puisse réellement contribuer à la réalisation des objectifs visés par les États Membres lors des réunions au sommet tenues sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, en particulier lors du Sommet mondial de l'alimentation, il importe d'inverser cette tendance. J'espère vivement que tel sera le cas pour l'exercice biennal 2002–2003 et que les activités de développement du PAM et les contributions requises pour les mener à bien se stabiliseront avant de commencer à augmenter.
3. Le Plan stratégique et financier du PAM pour la période 2002–2005 qui a été adopté par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2001 prévoit pour l'exercice biennal 2002–2003 quelque 5,5 millions de tonnes de contributions de produits alimentaires de contributions, pour une valeur totale de 3,012 milliards de dollars, y compris les coûts d'appui. Selon le projet de budget que je sou mets à l'approbation du Conseil d'administration, le PAM livrera 5,471 millions de tonnes de vivres, à un coût estimatif de 2,931 milliards de dollars, soit, en termes de volume, une augmentation de 5,9 pour cent par rapport au budget initial du PAM proposé pour l'exercice biennal 2000–2001.
4. Pendant l'exercice biennal à venir, le PAM devra exploiter de nouvelles possibilités mais aussi relever des défis nouveaux en matière de gestion par suite, pour une large part, de l'achèvement de deux programmes de restructuration qui ont commencé il y a près de six ans. Premièrement, le Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP), lancé en 1995, sera achevé à la fin de cette année. En février dernier, le PAM a mis en service au niveau de l'ensemble de l'Organisation un nouveau système d'information fondé sur le logiciel SAP. Le système a été rebaptisé WINGS (Système mondial et réseau d'information du PAM). Le système WINGS constituera la plate-forme intégrée utilisée pour toutes les opérations du PAM et permettra aux directeurs de programmes de disposer des dernières données financières et informations disponibles concernant les projets, facilitera la poursuite du programme de délégation de pouvoirs aux bureaux de région et de pays et permettra d'établir plus rapidement les rapports dont ont besoin nos donateurs.
5. Il a également été achevé un autre programme entrepris en 1996, à savoir la décentralisation progressive des bureaux régionaux du PAM. Au cours des cinq dernières années, les cadres supérieurs du PAM ont été réaffectés sur le terrain et dotés des responsabilités et des pouvoirs correspondants pour améliorer l'efficacité du Programme et pour les rapprocher des bénéficiaires pour qui nous travaillons. Cet été encore, les derniers bureaux du siège ont été réinstallés sur le terrain, et il existe une nouvelle structure composée de six bureaux régionaux et de deux pôles régionaux. Un bureau, le Bureau pour l'Europe orientale, restera au siège pour des raisons logistiques. Ces dernières mesures de



décentralisation parachèvent l'objectif envisagé en 1996, c'est-à-dire un renforcement substantiel de la présence du Programme sur le terrain.

6. Comme ces dernières années, le PAM continuera de participer activement au processus de réforme du système des Nations Unies. Dans cet esprit, le document ci-après est établi selon la présentation standard "harmonisée" des budgets biennaux adoptée par les autres programmes des Nations Unies financés au moyen de contributions volontaires (PNUD, FNUAP et UNICEF). Conformément à cette approche, nous avons, le plus souvent, limité les informations figurant dans la partie narrative du budget à des résumés pour reléguer la plupart des informations détaillées dans les tableaux se trouvant à la fin du document. Ainsi, les membres du Conseil d'administration pourront concentrer leur attention sur les aspects financiers stratégiques, étant entendu que s'ils souhaitent obtenir un complément d'information, c'est avec grand plaisir que nous répondrons à leurs questions.



Catherine Bertini
Directeur exécutif



Section I. Aperçu général du budget de l'exercice 2002–2003

INTRODUCTION

1. Le projet de budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 émane de la mission et du mandat confiés au Programme en tant qu'organe des Nations Unies responsable de l'aide alimentaire. Il a été établi à la lumière des observations formulées par le Conseil d'administration lors de son examen du Plan stratégique et financier pour 2002–2005. À sa session annuelle, en mai 2001, le Conseil a souscrit à l'orientation générale et aux priorités stratégique de ce Plan.
2. Le projet de budget, par ailleurs, continue de refléter les politiques de dotation en ressources et de financement à long terme approuvées par le Conseil à sa première session ordinaire de 1999. Il constitue un budget global illustrant l'intégralité des dépenses projetées au titre de toutes les catégories d'activités pendant l'exercice à venir, et ce suivant la présentation commune adoptée dans le cadre du programme d'harmonisation des budgets adopté par les autres fonds et programmes des Nations Unies financés au moyen de contributions volontaires.
3. Bien que le projet de budget soit structuré de manière presque identique au budget de 2000–2001, certains éléments ont été révisés à la lumière des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB). En particulier:
 - Il a été inclus des informations concernant les reports d'exercices biennaux passés, y compris les revenus des placements.
 - Il a également été inclus des informations concernant l'utilisation faite du Mécanisme d'avances des coûts d'appui directs ainsi que sur les raisons du niveau d'avances demandé pour l'exercice biennal 2002–2003.
 - Les tableaux d'effectifs illustrant les postes financés au titre du budget AAP et des CAD ont été regroupés en un seul tableau.
 - Il a été indiqué des prévisions de dépenses pour les autres services d'appui financés au moyen du budget AAP.

Conformité avec les politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme

4. Le projet de budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 est le deuxième présenté dans le contexte des politiques révisées de dotation en ressources et de financement à long terme. Du point de vue budgétaire, ces nouvelles politiques: i) reflètent et mesurent mieux les coûts d'appui (directs et indirects) au regard des activités réalisées par le PAM;



ii) permettent de mieux classer les coûts dans les catégories de COD, CAD et coûts d'appui indirects (CAI) applicables; et iii) réaffirme le principe de recouvrement intégral des coûts, en ce sens que chaque donateur est tenu de prendre à sa charge la part de tous les coûts liés à sa contribution ainsi qu'une part proportionnelle des coûts d'appui directs et indirects.

5. Comme dans le budget de 2000–2001:

- Les coûts d'appui, en termes budgétaires, ont été élargis de manière à englober les coûts d'appui aussi bien indirects que directs, ce qui se traduit par une couverture plus large des coûts au titre de la rubrique appui aux programmes des bureaux de pays.
- Un seul taux de recouvrement des CAI est appliqué à toutes les catégories d'activités pour financer le budget AAP.
- Il a été établi pour les bureaux de pays une structure standard financée au moyen du budget AAP, les autres coûts d'appui étant couverts au titres des CAD.

6. L'on trouvera à l'annexe IV du présent document des définitions plus précises des éléments relevant des COD, CAD et CAI tirées de la section en vigueur du Règlement général, du Statut et du Règlement financier du PAM.

NOTE: Par suite au reclassement des coûts rendu nécessaire par les nouvelles politiques de dotation en ressources et de financement à long terme, telles que reflétées dans le présent document, il est difficile de comparer certains chiffres de 1998–1999 avec les chiffres de 2000–2001 et de 2002–2003. Néanmoins, les chiffres correspondant à ces deux derniers exercices sont pleinement comparables.

Gestion axée sur les résultats: orientations futures

7. Une note d'information concernant l'avancement du projet concernant la gestion axée sur les résultats a été soumise au Conseil à la même session que le projet de budget. Les mesures adoptées et prévues pour introduire un système de gestion axée sur les résultats afin de renforcer ainsi la gouvernance sont exposées dans ledit document. Ainsi, l'approche de gestion axée sur les résultats du PAM comporterait les éléments suivants:

- une culture orientée vers les résultats au niveau de l'ensemble du Programme, de sorte que tous les fonctionnaires s'attachent principalement à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires des activités du PAM;
- une définition claire des résultats attendus du PAM: stratégie organisationnelle, plans de travail fondés sur des centres de coûts et programmes et projets;
- des allocations de ressources liées aux résultats attendus des activités prévues;
- un suivi des résultats des programmes, des projets et des centres de coûts afin d'avoir une idée précise de la façon dont le PAM s'acquitte de son mandat; et
- des informations sur les résultats pouvant être utilisées pour l'adoption des décisions en matière de gestion, l'analyse de l'expérience acquise pour en tirer des enseignements et des rapports liés à l'obligation redditionnelle du Programme.

8. Un nouveau plan de gestion permettra d'établir un lien plus étroit entre les ressources et les activités proposées et les résultats attendus de ces activités. Le projet de budget du PAM pour l'exercice biennal suivant (2004–2005), qui doit être soumis au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2003, figurera dans le plan général de gestion, comme l'a approuvé le Conseil dans le cadre des nouveaux arrangements en matière de gouvernance.



CADRE STRATEGIQUE

9. Le PAM élabore des plans stratégiques sur un horizon quadriennal actualisé tous les deux ans. Les principales stratégies reflétées dans le Plan stratégique et financier pour 2002–2005 sont exposées ci-dessous, et l'on trouvera à l'annexe II du présent document le but et les objectifs de ce Plan et les indicateurs qui sont utilisés pour contrôler son exécution.
10. Les activités du PAM sont groupées en trois **grandes catégories**: i) activités de développement; ii) opérations d'urgence; et iii) interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR).
11. Les activités de **développement** du PAM seront guidées par la politique visant à favoriser le développement que le Conseil a approuvée en mai 1999. Ainsi, les activités de développement du PAM seront axées sur les objectifs ci-après, lesquels seront sélectionnés et combinés dans les programmes de pays en fonction des circonstances propres à chaque pays bénéficiaire:
 - permettre aux jeunes enfants et aux femmes enceintes et mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
 - permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
 - permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;
 - atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature; et
 - permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.
12. Conformément à la mission du PAM, 50 pour cent au moins des ressources disponibles pour les activités de développement seront utilisées dans les PMA, et 90 pour cent au moins dans les PFRDV, catégorie qui comprend les PMA.
13. La catégorie des **opérations d'urgence** englobe des activités qui ont pour but de faire face à une grave situation d'urgence lorsque les populations ne peuvent plus avoir normalement accès à l'alimentation. Les opérations d'urgence sont normalement d'une durée maximum de deux ans.
14. Les **IPSR** ont pour but d'assurer le relais entre les secours et le développement ou, dans certaines circonstances, seulement de distribuer des secours pendant des périodes prolongées. Une stratégie visant à orienter les secours de manière qu'ils débouchent, après la phase de redressement, sur des activités de développement est élaborée dès que possible, parfois même pendant l'opération d'urgence qui précède une IPSR. Ainsi, l'assistance du PAM s'étend de la crise au redressement.
15. Étroitement liées aux activités de secours du PAM sont les **opérations spéciales**, qui s'imposent parfois dans des circonstances exceptionnelles pour remettre en état et renforcer l'infrastructure et les moyens de transport et de logistique et ainsi pouvoir fournir rapidement et efficacement une aide alimentaire pour faire face à des situations d'urgence ou à des crises prolongées.
16. Le but du PAM pour la période 2002–2005, tel qu'il est énoncé dans le Plan stratégique et financier, est *"L'excellence dans la fourniture de l'aide alimentaire qui permet à tous les*



bénéficiaires prévus des activités de secours du PAM de survivre et de maintenir un état nutritionnel satisfaisant et dans les activités rendant possible l'amélioration de la situation d'au moins 30 millions de victimes de la faim chaque année."

17. Le projet de budget intégré du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 est conçu de manière à appuyer comme suit les objectifs stratégiques fixés pour cette période:

Activités de développement:

- mener des activités de développement pour nourrir chaque année au moins 30 millions de pauvres qui ont faim;
- aligner toutes les activités sur la politique visant à favoriser le développement et les principes directeurs élaborés à cet effet d'ici à 2003; et
- disposer d'ici à 2005 d'informations sur les résultats des activités du PAM du point de vue de leur impact sur les bénéficiaires (produits et résultats) pour 100 pour cent du portefeuille de projets de développement.

Opérations d'urgence:

- nourrir 100 pour cent des populations qui ont faim visées par les opérations d'urgence approuvées;
- avoir élaboré des stratégies de retrait de l'assistance ou des IPSR, selon qu'il convient; et
- disposer d'ici à 2005 d'informations sur les résultats (produits) pour 100 pour cent du portefeuille d'opérations d'urgence.

IPSR:

- avoir nourri chaque année 100 pour cent des populations qui ont faim visées par les IPSR approuvées;
- avoir, pour chaque IPSR, déterminé si l'aide alimentaire doit être poursuivie, et avoir élaboré i) une stratégie de retrait de l'assistance, ii) une stratégie de passage à des activités de développement, ou iii) une prolongation de l'IPSR, si besoin est; et
- disposer d'ici à 2005 d'informations sur les résultats (produits et, si possible, résultats) pour 100 pour cent du portefeuille d'IPSR.

Opérations spéciales:

- avoir élaboré et mis en oeuvre une opération efficace et économique de réparation ou de remise en état de l'infrastructure, de la logistique et des transports dans tous les cas où cela est essentiel et viable pour faire en sorte qu'une aide alimentaire suffisante parvienne jusqu'aux groupes ciblés par les opérations d'urgence et/ou IPSR approuvées; et
- avoir fourni à la communauté humanitaire internationale, sur demande et sur la base d'un recouvrement intégral des coûts, des services logistiques et de transport pour la distribution de secours autres que des produits alimentaires et pour des activités de redressement.

Activités d'appui:

- avoir fourni les apports (biens et services) requis pour appuyer l'identification, la conception, l'examen, le financement, l'exécution, le suivi, l'évaluation et la gestion



des activités entreprises dans les quatre catégories et la présentation de rapports à ce sujet.

18. La stratégie élaborée pour permettre au PAM d'atteindre le but fixé pour la période 2002–2005 consiste à consolider les résultats obtenus dans la réalisation des priorités fixées dans le Plan stratégique et financier pour la période 2000–2003 (WFP/EB.A/99/5-A/1), à renforcer les activités dans les domaines où cela s'avère nécessaire et à se préparer à exploiter les possibilités qui s'offriront et à relever les défis qui surgiront. Pendant la réalisation de son mandat pendant la période 2002–2005, le PAM s'attachera à:

- veiller à ce que ses activités de développement dans le secteur social contribuent à la mise en oeuvre de la Déclaration du millénaire;
- aider, par ses activités de plaidoyer, à mobiliser les concours nécessaires pour atteindre l'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation, consistant à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées;
- renforcer la sécurité du personnel du PAM et des autres agents humanitaires;
- contribuer activement à la mise en oeuvre du programme de réformes du système des Nations Unies élaboré par le Secrétaire général;
- maintenir les solides moyens dont il dispose pour faire face à la diversité et au nombre croissant de situations d'urgence causées par des catastrophes naturelles ou par l'homme grâce à l'application de procédures qui lui permettent de réagir simultanément à des crises multiples;
- revoir ses IPSR et proposer des mesures pour les renforcer, si besoin est;
- revoir ses opérations d'urgence pour déterminer pour l'avenir leur portée optimale et le rôle qu'elles peuvent jouer;
- accroître ses efforts de mobilisation d'un financement pour les activités de développement et mener à bien en temps opportun la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement et, en outre:

identifier les moyens de secourir les pauvres qui ont faim et qui sont affectés par le VIH/SIDA;

élargir son assistance aux programmes d'alimentation scolaire;

- continuer à promouvoir un développement tenant compte de la problématique hommes-femmes grâce à une intégration plus étroite à ses activités des efforts de promotion de la parité entre les sexes;
- mettre l'accent, comme par le passé, sur les besoins nutritionnels des bénéficiaires de ses activités au moyen d'études pilotes sur la distribution de micronutriments, par exemple au moyen d'aliments enrichis et, à cette fin:

axer la formation en matière de nutrition dispensée à son personnel et à celui de ses partenaires sur les opérations d'urgence de grande envergure et former le personnel d'encadrement de manière à maximiser l'impact de ses activités;

promouvoir l'adoption de pratiques optimales et harmoniser les approches de programmation fondées sur la nutrition avec les autres organismes des Nations Unies, le Sous-Comité de la nutrition (SCN) du Comité administratif de coordination (CAC) et les organisations non gouvernementales (ONG);



- renforcer ses partenariats stratégiques:
 - avec le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement;
 - avec les organisations à même d'apporter des ressources financières pour la réalisation d'activités conjointes;
 - avec les ONG dans le contexte aussi bien des opérations d'urgence que des activités de développement;
 - avec des institutions spécialisées comme la FAO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNESCO et l'Organisation internationale du travail (OIT) et avoir davantage recours à des universités et à des instituts de recherche pour obtenir des avis techniques;
 - avec tous les partenaires afin d'édifier une infrastructure communautaire durable;
- continuer à générer des informations sur les pauvres qui ont faim et leurs moyens de subsistance grâce à l'analyse et à la cartographie de la vulnérabilité (ACV) pour:
 - assurer l'application d'une approche efficace et économique, notamment pour promouvoir la création de mécanismes nationaux économiques et durables dont la responsabilité sera confiée aux institutions locales; et
- utiliser la nouvelle catégorie de nomination pour une durée indéfinie, le système d'établissement de profils des fonctionnaires et ses programmes de formation pour optimiser les qualifications de ses fonctionnaires et continuer sur la bonne voie pour parvenir à ce que les femmes représentent 50 pour cent du personnel du cadre organique recruté sur le plan international.

CADRE FINANCIER

19. Le projet de budget pour l'exercice biennal a été établi sur la base des projections de ressources figurant dans le Plan stratégique et financier pour la période 2002–2005.
20. Les ressources mises à la disposition du PAM sont exclusivement des contributions volontaires. Elles sont toutes allouées aux projets et opérations du PAM par le biais de différents guichets de financement au moyen de contributions multilatérales ou de contributions multilatérales à emploi spécifique selon la mesure dans laquelle les contributions sont liées et les autres conditions imposées par les donateurs. Les ressources acheminées par ces guichets de financement sont affectées aux différentes catégories d'activités (c'est-à-dire activités de développement, opérations d'urgence et IPSR). Les contributions sont toutes reçues sur la base d'un recouvrement intégral des coûts, ce qui signifie que chaque contribution doit comprendre la valeur des produits ainsi que le coût du transport maritime, le coût du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM), les autres coûts opérationnels directs (autres COD) et les éléments CAD et CAI.
21. Les procédures en vigueur concernant les contributions en espèces en contrepartie des gouvernements aux dépenses locales s'appliquent aux gouvernements des pays bénéficiaires autres que les PMA. Chaque année, les gouvernements sont invités à verser des contributions sur la base d'une formule approuvée par le Conseil d'administration. Les contributions reçues sont comptabilisées comme recettes et servent à financer l'élément AAP du budget. Le niveau prévu des contributions en espèces en contrepartie des



gouvernements aux dépenses locales pour l'exercice biennal 2002–2003 est de 2 millions de dollars.

DISPONIBILITE DE RESSOURCES ET UTILISATION DES FONDS

Survol de l'exercice biennal 2000–2001

22. Le niveau des opérations prévu dans le projet de budget pour l'exercice biennal 2000-2001 englobait la disponibilité de ressources et l'utilisation des fonds. Les contributions confirmées par écrit par les donateurs sont considérées comme ressources disponibles. L'hypothèse était que le volume en transit, c'est-à-dire non utilisé pendant une année ou un exercice biennal déterminé, serait semblable à celui de l'année ou de l'exercice biennal précédent.
23. Le niveau des opérations, en termes de disponibilité de ressources pour 2000, a été révisé à la hausse et a été porté de **2,583 millions de tonnes** (chiffre prévu dans le budget de 2000–2001) à **3,543 millions de tonnes**, soit 138 pour cent de l'estimation initiale. Cette augmentation, comme en 1998–1999, a été due principalement à une importante contribution supplémentaire de produits du principal donateur au Programme. La disponibilité par catégorie d'activités, par rapport aux estimations initiales, a été de 86 pour cent pour les activités de développement, de 211 pour cent pour les opérations d'urgence et de 104 pour cent pour les IPSR.
24. Les estimations des ressources disponibles pour 2001 ont également été révisées à la hausse en juillet 2001 et portées de **2,583 millions de tonnes** (chiffre prévu dans le budget de 2000–2001) à **3,638 millions de tonnes**, soit 141 pour cent de l'estimation initiale. Cette révision a résulté des nouvelles contributions supplémentaires faites par le principal donateur au Programme. La disponibilité par catégorie d'activités, par rapport aux estimations initiales, est estimée à 102 pour cent pour les activités de développement, à 168 pour cent pour les opérations d'urgence et à 146 pour cent pour les IPSR.
25. En termes de dépenses, y compris l'élément AAP, la valeur des opérations du PAM s'est montée à **1,6 milliard de dollars** pour 2000 et, selon les dernières projections, devrait atteindre **1,8 milliard de dollars** en 2001. Ainsi, la valeur totale des opérations de l'exercice biennal 2000–2001, en termes de dépenses, est estimée à **3,4 milliards de dollars**.
26. Le budget AAP approuvé pour l'exercice biennal 2000–2001 était de **193,9 millions de dollars**, sur la base d'un volume d'opérations estimé à 5,165 millions de tonnes de produits. Ce budget a ensuite été recalculé et établi à 191,7 millions de dollars, conformément au taux de change entre la lire italienne et le dollar fixé par la Conférence de la FAO à sa session de novembre 1999. Étant donné les contributions supplémentaires reçues en 2000, le Directeur exécutif a exercé le pouvoir qui lui a été confié *d'ajuster le budget en fonction des variations du volume des opérations dès lors que de telles variations dépassent 10 pour cent du niveau prévu*, et a accru le budget AAP de 27,5 millions de dollars. Elle a également exercé ce pouvoir en 2001, sur la base des contributions supplémentaires reçues, et a accru le budget AAP d'un montant additionnel de 20,5 millions de dollars. Ainsi, le total du budget AAP pour l'exercice biennal 2000-2001 a été révisé et porté à **239,7 millions de dollars**, pour un niveau total d'opérations de **7,181 millions de tonnes**.



27. Le tableau 1 ci-dessous compare les dépenses initialement prévues et les prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2000–2001, par catégorie d'activités et par élément de coûts.

**TABLEAU 1: PROJECTIONS INITIALES DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES RÉVISÉES,
2000–2001
(en millions de dollars)**

	Projections initiales 2000–2001	Estimations révisées 2000–2001
Sources de fonds, par catégorie d'activités		
Fonds général	86	101
Développement	618	516
Opérations d'urgence	1 040	1 638
IPSR	945	1 107
Opérations spéciales	27	49
Services bilatéraux	26	90
Total sources	2 742	3 502
Utilisation des fonds, par élément de coûts		
Produits alimentaires	1 286	1 465
Transport maritime	325	499
TTEM	565	736
Autres coûts opérationnels directs	93	143
Coûts d'appui directs	196	311
Coûts d'appui indirects	194	240
Autres coûts		10
Total utilisation	2 658	3 405
<i>Fonds général et fonds engagés pour les programmes</i>	<i>84</i>	<i>97</i>
<i>Volume (en milliers de tonnes)</i>	<i>5 165</i>	<i>7 181</i>

28. Comme le montre le tableau, le volume total des opérations pour l'exercice biennal 2000–2001 devrait dépasser de 2,016 millions de tonnes (39 percent) les projections initiales pour l'exercice, tandis que les dépenses devraient augmenter de 747 millions de dollars (28 percent). Par catégorie d'activités, les dépenses allouées aux activités de développement devraient diminuer de 17 pour cent tandis que les dépenses afférentes aux opérations d'urgence et aux IPSR devraient augmenter de 58 pour cent et 17 pour cent respectivement par rapport aux estimations initiales. Le coût des opérations spéciales et des activités bilatérales devrait lui aussi être nettement supérieur aux estimations initiales. La valeur des produits alimentaires mis à la disposition du PAM et/ou achetés devrait augmenter de 14 pour cent. Si, proportionnellement, ce chiffre est inférieur à l'augmentation du volume des opérations, c'est à la fois parce que les prix des produits ont été moindres que prévu et parce qu'il a été utilisé des produits moins chers pour les opérations d'urgence. Les autres coûts (transports, TTEM et CAD) augmentent proportionnellement au surcroît de volume.
29. Le niveau des opérations ayant été plus élevé que prévu pendant l'exercice biennal 2000–2001, les recettes provenant du recouvrement des CAI ont elles aussi été plus élevées et dépasseront sans doute le montant nécessaire pour financer le budget AAP dont le total a été porté à 239,7 millions de dollars. Le montant de l'excédent ne sera connu avec



exactitude qu'après la clôture des comptes de l'exercice 2000–2001. Le Secrétariat présentera par conséquent au Conseil des informations détaillées sur l'excédent escompté et les utilisations qui pourraient en être faites lorsqu'il lui soumettra, à sa troisième session ordinaire de 2002, les comptes vérifiés de l'exercice biennal et le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2000–2001.

30. L'on trouvera au tableau A une ventilation détaillée de l'utilisation des ressources disponibles en 2000–2001 et des soldes qui devraient être reportés sur l'exercice biennal 2002–2003. Le montant total du solde d'ouverture de l'exercice 2000–2001, comptabilisé comme réserves et soldes des fonds à la fin de l'exercice biennal 1998–1999, s'élève à 392 millions de dollars, contre un solde estimatif de 489 millions de dollars à reporter sur l'exercice 2002–2003. Ce report se compose principalement de contributions confirmées mais pas encore reçues ou pas encore utilisées intégralement pour des activités opérationnelles. La majeure partie de l'augmentation du report est reflétée dans le Fonds général comme autres revenus des placements et autres recettes non programmées.

Projections pour l'exercice biennal 2002–2003

Total des ressources

31. Le budget total projeté du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 devrait se monter à **2,931 milliards de dollars**, soit une diminution de 474 millions de dollars ou 14 pour cent par rapport au budget révisé de 2000–2001 (**3,405 milliards de dollars**). Ce montant devrait permettre de financer la livraison de **5,471 millions de tonnes** de produits alimentaires et les dépenses d'appui connexes, en comparaison des livraisons estimées à **7,181 millions de tonnes** de produits pendant l'exercice biennal 2000–2001, soit une diminution projetée de 24 pour cent.
32. Le tableau 2 ci-dessous montre le montant total des ressources projetées et l'utilisation des fonds pour l'exercice biennal 2002–2003, par catégorie d'activités et de coûts.

TABLEAU 2: PROJECTION DES RESSOURCES ET DE LEUR UTILISATION, 2002–2003
(en millions de dollars)

	Fonds général	Développement	Opérations d'urgence	IPSR	Opérations spéciales	Services bilatéraux et autres	Total
CONTRIBUTIONS ET RECETTES							
Contributions en produits		360	532	389			1 2
Contributions en espèces	2	239	765	475	51	61	1 5
Intérêts	55						55
Contributions en espèces en contrepartie des gouvernements aux dépenses locales	2						2
Virement au Fonds général des contributions correspondant aux coûts d'appui indirects	208	-43	-94	-62	-4	-4	0



Total	267	556	1 203	801	48	56	2 9
DÉPENSES							
Coûts opérationnels directs							
Contributions en nature		238	299	216			753
Achats de produits		122	233	173			528
Total partiel		360	532	389			1 2
Transport maritime		103	153	115			371
TTEM		33	388	219			640
Autres coûts opérationnels directs		19	14	6	43	43	125
Total, coûts opérationnels directs		514	1 086	730	43	43	2 4
Coûts d'appui							
Coûts d'appui directs		42	116	72	4	14	248
Coûts d'appui indirects (AAP)	210						210
Total, coûts d'appui	210	42	116	72	4	14	458
Montant programmé au titre du Fonds général	57						57
Total	267	556	1 203	801	48	56	2 9
<hr/>							
<i>Volume (en milliers de tonnes)</i>		<i>1 462</i>	<i>2 408</i>	<i>1 60</i>			<i>5 4</i>

33. Les tableaux 3 et 4 ci-dessous comparent le budget projeté et celui de l'exercice précédent et de l'exercice en cours, sur la base du volume des produits et de la valeur des opérations.

TABLEAU 3: VOLUME DES OPÉRATIONS—PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉS
(en milliers de tonnes)

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Développement	1 537	1 419	1 462
Opérations d'urgence	3 555	3 509	2 408
IPSR	1 090	2 254	1 601
Total	6 182	7 181	5 471

TABLEAU 4: VALEUR DES OPÉRATIONS—PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉS
(en millions de dollars)

1998–1999 2000–2001 2002–2003



	Chiffres effectifs	Estimations	Projections
Développement	581	550	600
Opérations d'urgence	1 580	1 575	1 297
IPSR	555	1 137	864
Opérations spéciales	74	53	51
Services bilatéraux et autres	128	90	120
Total	2 918	3 405	2 931

34. Le tableau ci-après suit la présentation harmonisée utilisée par les autres organismes des Nations Unies pour comparer les projections pour 2002–2003 et les chiffres de 2000–2001, par catégorie de coûts et par rubrique budgétaire.

TABLEAU 5: BUDGET TOTAL PAR CATÉGORIE DE COÛTS ET PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE, 2000–2001 ET 2002–2003 (en milliers de dollars)

	2000–2001 Estimations	% du total	Variation en volume +/-	Variation en coût +/-	2002–2003 Projections	% du total
Par catégorie de coûts						
1. Coûts opérationnels directs						
Produits alimentaires	1 461	43	(356 01)	172 02	1 281	44
Transport maritime	499 16	15	(116 37)	(12 33)	370 45	13
TTEM	736 27	22	(149 50)	53 14	639 92	22
Autres coûts opérationnels directs	143 44	4	(18 37)	(304)	124 76	4
Total partiel	2 841	84	(640 26)	212 53	2 411	82
2. Coûts d'appui						
Coûts d'appui directs	310 78	9	(62 98)		247 80	8
Coûts d'appui indirects (AAP)	239 74	7	(26 08)	(3 86)	209 80	7
Total partiel	550 52	16	(89 06)	(3 86)	457 60	16
3. Autres coûts						
	10 19	0	47 16		57 35	2
Total	3 401	100	(682 15)	208 67	2 931	100
AAP par rubrique budgétaire						
Services d'appui aux programmes— bureaux de région et de pays	85 24	36	3 37	(889)	87 72	42
Services d'appui aux programmes— siège	29 84	12	(10 34)	(807)	18 69	9
Gestion et administration*	124 65	52	(19 10)	(2 17)	103 38	49
Total AAP	239 74	100	(26 08)	(3 86)	209 80	100

*La rubrique "gestion et administration" comprend la Direction exécutive, l'élaboration des stratégies et des politiques, la mobilisation des ressources et les relations extérieures, les finances, les technologies de l'information et de la communication, les ressources humaines, les services de gestion et les dépenses statutaires.



COÛTS OPERATIONNELS DIRECTS

35. Le tableau 6 ci-après indique des niveaux de ressources projetés au titre des COD par élément de coûts pour l'exercice biennal 2002–2003 et les compare aux chiffres effectifs de 1998–1999 et aux estimations pour 2000–2001.

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Produits alimentaires	1 357	1 465	1 281
Transport maritime	395	499	370
TTEM	523	736	640
Autres coûts opérationnels directs	125	143	125
Total	2 400	2 844	2 416

36. L'on trouvera à la Section II du présent document de plus amples détails sur les COD par catégorie d'activités et par région.

COÛTS D'APPUI

37. Selon les nouvelles politiques de dotation en ressources et de financement à long terme du PAM, les coûts d'appui se composent de coûts d'appui directs et de coûts d'appui indirects, qui représentent le montant total du budget des services administratifs et d'appui aux programmes dont le PAM a besoin pour mener à bien ses opérations et ses activités.

Coûts d'appui directs

38. Aux termes des nouvelles politiques de dotation en ressources et de financement à long terme, les CAD ont été redéfinis comme étant les coûts *variables* ou le *surcroît* de coûts encourus par un bureau de pays pour appuyer les activités opérationnelles du PAM dans le pays considéré, qu'il s'agisse d'activités de développement ou d'opérations de secours. Depuis le budget de l'exercice biennal 2000–2001, les CAD ont:
- été intégralement déterminés et justifiés par le type et le volume des activités réalisées et les circonstances particulières prévalant dans les pays considérés;
 - couvert les dépenses afférentes au personnel international et national, aux véhicules, au matériel et aux autres services d'appui du bureau extérieur ne relevant pas de la structure standard des bureaux de pays financée au titre du budget AAP;
 - été programmés sur la base des projets; et
 - permis de recouvrer les COD encourus dans le pays par imputation sur les activités ou les projets correspondants réalisés dans le pays, sur une base proportionnelle.



39. Le tableau 7 ci-dessous illustre le montant projeté des CAD pour l'exercice biennal 2002–2003, par catégorie d'activités, en comparaison des chiffres effectifs de 1998–1999 et des estimations pour 2000–2001.

TABLEAU 7: COÛTS D'APPUI DIRECTS—PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉS
(en milliers de dollars)

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Développement	24 100	37 231	41 672
Opérations d'urgence	146 700	136 852	116 474
IPSR	54 300	106 406	71 616
Opérations spéciales	30 900	12 830	4 326
Services bilatéraux, administrateurs auxiliaires et autres	13 500	17 462	13 713
Total	269 500	310 781	247 801

40. Le Programme demande au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur exécutif à engager jusqu'à 25 millions de dollars au titre du Mécanisme d'avances des CAD pour l'exercice biennal 2002–2003. Pendant l'exercice biennal 2000–2001, le Conseil a autorisé l'engagement de 33 millions de dollars au titre de ce Mécanisme.
41. L'on trouvera dans la Section III du présent document des informations détaillées sur le projet de budget des CAD et le Mécanisme d'avances.

Coûts d'appui indirects

42. Les coûts d'appui indirects constituent la principale source de financement du budget AAP du PAM et, dans le reste du présent document, les concepts de CAI et de dépenses AAP sont utilisés de façon interchangeable. Avant l'exercice biennal en cours, le budget AAP finançait une proportion importante des coûts d'appui des bureaux de pays ainsi que les opérations du siège. Depuis l'exercice biennal 2000–2001, le budget AAP finance:
- une structure minimale au niveau des bureaux de pays jugée essentielle à la présence du PAM;
 - les coûts d'appui des bureaux de région (c'est-à-dire des bureaux affectés sur le terrain et du bureau sous-régional); et
 - tous les coûts d'appui du siège.
43. Conformément à l'initiative d'harmonisation des budgets, le budget AAP a été établi en fonction des trois rubriques des budgets d'appui des organismes des Nations Unies: i) appui aux programmes—bureaux de région et de pays; ii) appui aux programmes—siège; et iii) gestion et administration.



44. Le tableau 8 ci-dessous résume le budget AAP en fonction de ces trois catégories.

TABLEAU 8: DÉPENSES AAP—PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE
(en milliers de dollars)

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Services d'appui aux programmes— bureaux de région et de pays	100 554	85 240	87 722
Services d'appui aux programmes— siège	34 064	29 847	18 692
Gestion et administration	96 222	124 659	103 386
Total	230 840	239 746	209 800

45. Conformément aux estimations figurant dans le Plan stratégique et financier pour la période 2002–2005, le projet de budget AAP est fondé sur un taux de recouvrement des CAI de 7,8 pour cent, c'est-à-dire un taux identique à celui approuvé par le Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2000–2001.
46. L'on trouvera dans la Section III du présent document des informations plus détaillées sur le budget AAP.





Section II. Budget opérationnel pour l'exercice biennal 2002–2003

APERÇU GENERAL

47. Globalement, le PAM compte, pendant l'exercice biennal 2002–2003, mener des programmes d'aide alimentaire et des activités d'assistance technique dans 87 pays. Il est projeté qu'au début de l'exercice biennal, le portefeuille des activités de développement du PAM comportera 39 programmes de pays, et qu'il sera poursuivi 165 projets de développement et programmes dans 57 pays. En outre, pendant chacune des deux années de l'exercice, le PAM compte appuyer quelque 79 opérations de secours.
48. L'élément déterminant, pour le calcul du montant total des coûts opérationnels directs, est le prix des produits et la composition de l'assortiment alimentaire moyen. Le PAM a pris pour point de départ, pour sa planification, un calcul de la valeur de chaque tonne de produit, par catégorie d'activités, sur la base des derniers prix appliqués par les donateurs et des prix qui prévalent actuellement sur les marchés. Il a ensuite été établi des prévisions des tendances des prix des principaux produits livrés par le PAM pour la période 2002-2003, selon les projections établies par la FAO, la Banque mondiale, le Ministère de l'agriculture des États-Unis et d'autres sources.
49. Il ressort d'une analyse des tendances passées des prix sur une période de sept ans que les prix des produits ont atteint leur niveau maximum en 1996 et ont ensuite baissé peu à peu jusqu'en 2000. Les dernières projections des prix pour 2001 font néanmoins apparaître une tendance à la hausse. Selon les prévisions établies par d'autres sources, cette tendance à la hausse devrait se maintenir en 2002 et 2003. Comme les assortiments alimentaires distribués dans le cadre de chaque catégorie d'activités sont différents, le coût des produits par tonne variera selon la composition des assortiments alimentaires. En outre, les taux de fret maritime, bien que relativement déprimés jusqu'en 2000, devraient remonter peu à peu en 2001 et par la suite.
50. L'on trouvera ci-après un résumé de la composition des estimations des coûts opérationnels directs afférents aux activités de développement, aux opérations d'urgence et aux IPSR pour l'exercice biennal à venir.



ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT

51. Le niveau des contributions escomptées pour les activités de développement pendant l'exercice biennal 2002–2003 est de **1,462 million de tonnes**, soit une valeur, en termes de COD, estimée à **514 millions de dollars**. Ces chiffres représentent une progression de 3 pour cent en termes de volume et de 8,2 pour cent en termes de valeur en comparaison des niveaux estimatifs pour 2000–2001, mais une diminution de 4,9 pour cent en termes de volume et une augmentation de 6,6 pour cent en termes de valeur en comparaison des chiffres effectifs de 1998–1999. L'augmentation prévue pour 2002–2003 par rapport à la période 2000–2001 est imputable surtout à l'augmentation escomptée des activités d'appui aux programmes d'alimentation scolaire du PAM. La valeur totale a été calculée sur la base de la moyenne pondérée des prix des produits (contributions en nature et achats), c'est-à-dire 246 dollars la tonne, des coûts moyens du transport maritime et des coûts connexes de 70 dollars la tonne, des coûts moyens de TTEM (y compris l'assurance au titre du TIEM) de 23 dollars la tonne, et des coûts moyens d'autres COD de 13 dollars la tonne. Il est probable que la majeure partie des contributions continueront de revêtir la forme de contributions multilatérales.
52. En pourcentage, les COD afférents aux activités de développement devraient être répartis comme suit: 70 pour cent pour les produits alimentaires, 20 pour cent pour le transport maritime, 6 pour cent pour le TTEM et 4 pour cent pour les autres COD, comme articles non alimentaires et appui technique.
53. D'importants programmes d'activités de développement sont prévus pour l'exercice biennal 2002–2003 au Bangladesh, en Bolivie, en Chine, en Éthiopie, en Haïti, en Inde, au Kenya, au Mozambique, au Nicaragua, en Ouganda, au Pakistan, au Soudan et au Yémen.
54. Le tableau 9 ci-après indique, pour les activités de développement, les dépenses effectives au titre des COD de 1998–1999, les dépenses estimatives pour 2000–2001 et les dépenses projetées pour 2002–2003.

TABLEAU 9: COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS—ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT
(en millions de dollars)

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Contributions en nature	216	202	238
Achats de produits	147	119	122
Total partiel	363	321	360
Autres coûts			
Transport maritime	73	93	103
TTEM	35	41	33
Autres coûts opérationnels directs	11	20	19
Total partiel	119	154	154
Total	482	475	514
<i>Volume (en milliers de tonnes)</i>	<i>1 537</i>	<i>1 419</i>	<i>1 462</i>



55. Comme indiqué précédemment, le PAM continuera de programmer les ressources disponibles aux fins de ses activités de développement conformément à la politique visant à favoriser le développement approuvée par le Conseil d'administration en 1999. Tous les projets de développement (y compris 39 programmes de pays) auront sans doute été revus par le Conseil d'administration et harmonisés avec les directives énoncées dans la politique visant à favoriser le développement d'ici à la fin de 2002.

OPERATIONS D'URGENCE

56. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, le PAM compte distribuer quelque **2,408 millions de tonnes** de produits dans le cadre d'opérations d'urgence pour une valeur, en termes de COD, de **1,086 milliard de dollars**. Ces chiffres représentent une diminution de 31,4 pour cent en termes de volume et de 17,6 pour cent en termes de valeur en comparaison des estimations pour 2000–2001 et une diminution de 32,3 pour cent en termes de volume et de 19,4 pour cent en termes de valeur par rapport aux chiffres effectifs de 1998–1999. Il y a lieu de noter que ces estimations sont fondées sur les dernières projections des contributions des donateurs au Programme pour l'exercice biennal 2002–2003 mais qu'elles pourront être modifiées à la lumière des besoins opérationnels et d'autres circonstances. La valeur totale a été calculée sur la base de la moyenne pondérée des prix des produits (contributions en nature et achats), c'est-à-dire 221 dollars la tonne, des coûts moyens du transport maritime et des coûts connexes de 64 dollars la tonne, les coûts moyens de TTEM (y compris l'assurance au titre du TIEM) de 161 dollars la tonne, et des coûts moyens d'autres COD de 6 dollars la tonne.
57. En pourcentage, les COD afférents aux opérations d'urgence devraient être répartis comme suit: 49 pour cent pour les produits alimentaires, 14 pour cent pour le transport maritime, 36 pour cent pour le TTEM et 1 pour cent pour les autres COD, comme articles non alimentaires et appui technique.
58. D'importants programmes d'opérations d'urgence sont prévus pour l'exercice biennal 2002–2003 en Afghanistan, dans les Balkans, au Bangladesh, en Éthiopie, au Kenya, en République démocratique du Congo, en République populaire démocratique de Corée et au Soudan.
59. Le tableau 10 ci-après indique, pour les opérations d'urgence, les dépenses effectives au titre des COD de 1998–1999, les dépenses estimatives pour 2000–2001 et les dépenses projetées pour 2002–2003.



TABLEAU 10: COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS—OPÉRATIONS D'URGENCE
(en millions de dollars)

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Contributions en nature	509	364	299
Achats de produits	232	293	233
Total partiel	741	657	532
Autres coûts			
Transport maritime	236	236	153
TTEM	343	402	388
Autres coûts opérationnels directs	28	24	14
Total partiel	607	662	554
Total	1 348	1 318	1 086
<i>Volume (en milliers de tonnes)</i>	3 555	3 509	2 408

INTERVENTIONS PROLONGEES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT

60. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, le PAM compte distribuer quelque **1,601 million de tonnes** de produits au titre de ses IPSR pour une valeur, en termes de COD, de **730 millions de dollars**.
61. Ces chiffres représentent une diminution de 29 pour cent en termes de volume et 23,2 pour cent en termes de valeur en comparaison des estimations pour 2000–2001, mais une progression de 46,9 pour cent en termes de volume et de 60 pour cent en termes de valeur par rapport aux chiffres effectifs de 1998–1999. La valeur totale a été calculée sur la base de la moyenne pondérée des prix des produits (contributions en nature et achats), c'est-à-dire 243 dollars la tonne, des coûts moyens de transport maritime et des coûts connexes de 72 dollars la tonne, les coûts moyens de TTEM (y compris l'assurance au titre du TIEM) de 137 dollars la tonne, et des coûts moyens d'autres COD de 4 dollars la tonne.
62. En pourcentage, les COD afférents aux IPSR devraient être répartis comme suit: 53 pour cent pour les produits alimentaires, 16 pour cent pour le transport maritime, 30 pour cent pour le TTEM et 1 pour cent pour les autres COD, comme articles non alimentaires et appui technique.
63. D'importants programmes d'IPSR sont prévus pour l'exercice biennal 2002–2003 en Afghanistan, en Angola, au Cambodge, en Guinée, au Kenya, au Libéria, dans la Région des Grands Lacs, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, en Somalie et au Tadjikistan.
64. Le tableau 11 ci-après indique, pour les IPSR, les dépenses effectives au titre des COD de 1998–1999, les dépenses estimatives pour 2000–2001 et les dépenses projetées pour 2002–2003.



TABLEAU 11: COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS—INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT (en millions de dollars)

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Contributions en nature	173	270	216
Achats de produits	79	217	173
Total partiel	252	487	389
Autres coûts			
Transport maritime	81	169	115
TTEM	119	284	219
Autres coûts opérationnels directs	4	10	6
Total partiel	204	463	340
Total	456	950	730
<i>Volume (en milliers de tonnes)</i>	<i>1 090</i>	<i>2 254</i>	<i>1 601</i>

65. Sur la base des circonstances et des hypothèses indiquées ci-dessus, le projet de budget pour l'exercice biennal 2002–2003 reflète, par région et par catégorie d'activités, les COD indiqués dans le tableau ci-après. Il y a lieu de noter que ces projections sont fondées sur les chiffres effectifs des dépenses réalisées par région en 2000 et qu'elles pourront donc être considérablement modifiées si les besoins opérationnels changent au cours de l'exercice biennal à venir.

TABLEAU 12: COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECTS PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 2002–2003

Région	ODB Asie	ODR Europe orientale	ODM Amérique latine et Caraïbes	ODC Moyen-Orient, Asie centrale et Méditerranée	ODK Afrique orientale et australe	ODD Afrique de l'Ouest	ODY Afrique centrale	Total
<i>Volume des opérations (en milliers de tonnes)</i>								
Développement	668	-	183	195	311	69	37	1
Opérations d'urgence	678	200	4	133	1 300	29	61	2
IPSR	322	65	53	276	517	128	242	1
Total	1 668	265	240	603	2 121	225	341	5
<i>Valeur des opérations (en millions de dollars)</i>								
Développement	189	-	73	65	126	38	24	514
Opérations d'urgence	230	109	2	44	635	16	51	1
IPSR	119	22	22	98	238	70	160	730
Opérations spéciales	6	-	-	15	14	2	7	43
Services bilatéraux et autres	9	-	1	9	17	1	5	43
Total	553	132	98	231	1 031	127	246	2



OPERATIONS SPECIALES

66. Les opérations spéciales, constituant une catégorie d'activités distincte, sont financées séparément et ont pour but d'éliminer les principaux goulets d'étranglement logistiques qui entravent la livraison de l'assistance du PAM. Ces opérations contribuent notamment à réparer, à renforcer ou à créer une infrastructure logistique, comme services portuaires, moyens de transport routier et ferroviaire et installations de manutention des produits alimentaires. Il se peut également que, dans le cadre d'opérations spéciales, il soit fourni à des tiers des services logistiques, par exemple des services aériens de transport de passagers et de marchandises. Le PAM veille à ce que les services logistiques qu'il fournit aussi à d'autres organisations ne compromettent pas la réalisation de son objectif primordial, qui est de fournir une aide alimentaire. Comme les opérations spéciales sont entreprises principalement pour appuyer des opérations d'urgence, il est difficile de prédire quelles sont les activités qui devront être entreprises. Néanmoins, sur la base des tendances récentes, le montant estimatif des COD afférents aux opérations spéciales pour l'exercice biennal à venir représentent **43 millions de dollars**.

AUTRES RESSOURCES

67. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, comme il l'a fait lors des exercices précédents, le PAM continuera de fournir des services aux donateurs, à d'autres organismes des Nations Unies et aux ONG pour appuyer leurs opérations bilatérales. Ces services concernent habituellement l'achat de produits alimentaires et leur transport, ou l'un et l'autre. Le PAM prévoit qu'au cours de l'exercice biennal à venir, l'élément COD afférent aux services d'appui aux opérations bilatérales se montera à approximativement à **43 millions de dollars**.



Section III. Budget des services d'appui pour l'exercice biennal 2002–2003

APERÇU GENERAL

68. Conformément à l'initiative d'harmonisation des budgets des organismes des Nations Unies, le projet de budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 présente les coûts d'appui et les coûts opérationnels séparément. Bien que d'autres organismes des Nations Unies présentent tous les coûts d'appui dans le même budget, il faut, du fait de la structure spécifique du financement du PAM, regrouper les CAD et les CAI (ou les dépenses AAP) pour pouvoir faire des comparaisons.
69. Le tableau 13 ci-dessous reflète le budget total des services d'appui, c'est-à-dire les éléments CAD et CAI combinés, pour l'exercice biennal 2002–2003. L'on y trouve aussi les chiffres effectifs de 1998–1999 et les estimations pour 2000–2001.

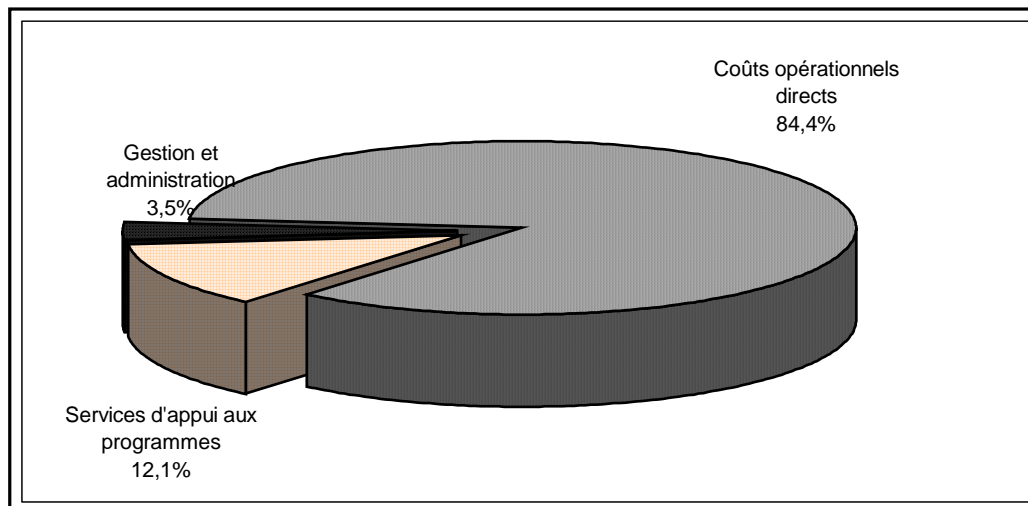
TABLEAU 13: BUDGET DES SERVICES D'APPUI AU PAM
(en milliers de dollars)

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Services d'appui aux programmes— bureaux de région et de pays	370 054	396 021	335 523
Services d'appui aux programmes—siège	34 064	29 841	18 692
Total partiel—Services d'appui aux programmes	404 118	425 862	354 215
Gestion et administration	96 222	124 651	103 386
Total, coûts d'appui	500 340	550 513	457 601
Volume d'activités total	2 917 500	3 400 000	2 931 000
Appui aux programmes en pourcentage du volume d'activités	13,9%	12,4%	12,1%
Gestion et administration en pourcentage du volume d'activités	3,3%	3,7%	3,5%
Total des coûts d'appui en pourcentage du volume d'activités	17,1%	16,1%	15,6%



70. Le budget des services d'appui représente 15,6 pour cent et les opérations 84,4 pour cent du budget total du PAM. Sur ce chiffre, 12,1 pour cent correspondent aux services d'appui aux programmes et 3,5 pour cent à l'administration et à la gestion, comme l'illustre le graphique suivant.

Figure 1: Dépenses totales du PAM, 2002–2003



71. Pendant l'exercice biennal à venir, le PAM fera en sorte que les coûts d'appui demeurent peu élevés par rapport au total des coûts opérationnels. Certaines des mesures qu'il envisage d'adopter pour parvenir à cet objectif sont exposées sous la rubrique Maîtrise des coûts, dans le contexte des autres initiatives concernant le budget des services d'appui qui sont exposées à la fin de la présente section.

BUDGET DES COÛTS D'APPUI DIRECTS

72. Les projets et opérations du PAM font intervenir certains coûts d'appui directs étroitement liés au soutien fourni aux activités opérationnelles. Le noyau de la structure des bureaux de pays est financé au titre du budget AAP (lequel couvre essentiellement les coûts jugés essentiels pour assurer la continuité des activités et établir une présence du PAM dans les pays), l'élément CAD est censé financer les coûts *variables* ou les *surcroûts* de coût afférents à la gestion des opérations dans les bureaux de pays.
73. Depuis la mise en oeuvre des nouvelles politiques de dotation en ressources et de financement à long terme, la place occupée par les CAD dans le financement des activités des bureaux de pays a considérablement augmenté. Ainsi, les dépenses des bureaux de pays autres que celles qui correspondent à la structure standard financée au moyen du budget AAP doivent être couvertes au moyen de contributions versées au titre des CAD. Ces coûts comprennent notamment les traitements du personnel international et national du cadre organique, les coûts des services des Volontaires des Nations Unies (VNU), les dépenses locales de fonctionnement (par exemple communications, sécurité, électricité, véhicules) et les dépenses afférentes à d'autres types d'appui aux projets comme l'ACV, les activités de promotion de la parité hommes-femmes et les examens et évaluations techniques. Dans des cas particuliers, les CAD ont été utilisés pour financer certaines dépenses encourues en dehors du pays, notamment le coût de postes créés pour des périodes de courte durée dans les bureaux de région et au siège ainsi que d'autres dépenses connexes. Pour que cela soit



possible, toutefois, l'activité ainsi financée doit être directement liée à la contribution correspondante au titre des CAD.

74. Aux fins de l'établissement du projet de budget pour l'exercice biennal à venir, le montant total des CAD et leur répartition par pays sont calculés sur la base des besoins globaux.
75. Le tableau 14 ci-dessous indique le montant total des CAD (traitements et dépenses locales de fonctionnement), par région.

TABLEAU 14: COÛTS D'APPUI DIRECTS—BUREAUX DE RÉGION ET DE PAYS—PAR RÉGION*
(en milliers de dollars)

	1998–1999 Chiffres effectifs	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Asie	4 930	72 570	57 860
Europe orientale	21 330	15 380	12 260
Amérique latine et Caraïbes	8 890	10 250	8 180
Moyen-Orient, Asie centrale et Méditerranée	13 820	15 940	12 710
Afrique orientale et australe	102 100	117 740	93 880
Afrique de l'Ouest	19 430	22 410	17 870
Afrique centrale	29 280	33 770	26 920
Autres	19 680	22 690	18 090
Total	269 500	310 780	247 800

* Y compris dépenses de personnel et autres dépenses.

76. Le tableau ci-après indique le montant des CAD pour les exercices biennaux 2000-2001 et 2002-2003, par principal objet de dépense.

TABLEAU 15: COÛTS D'APPUI DIRECTS—PAR OBJET DE DÉPENSE
(en milliers de dollars)

	2000–2001 Estimations	2002–2003 Projections
Dépenses de personnel	181 941	149 482
Consultants	11 556	8 000
Voyage	27 933	21 219
Communications	13 721	10 100
Systèmes d'information	6 575	4 000
Autres dépenses de bureau	69 055	55 000
Total	310 781	247 801

Mécanisme d'avances des coûts d'appui directs

77. Le Mécanisme d'avances des coûts d'appui directs a été approuvé par le Conseil d'administration en 1999 dans le contexte des nouvelles politiques de dotation en



ressources et de financement à long terme. Lorsqu'il a approuvé le budget du PAM pour l'exercice biennal 2000–2001, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur exécutif à engager un montant de 33 millions de dollars au maximum pour avancer des coûts d'appui directs dans le cadre de ce Mécanisme.

78. En 2000, le PAM a fait l'avance de 27,5 millions de dollars de CAD au titre du Mécanisme. Sur ce chiffre, 18,6 millions de dollars ont été nécessaires pour des activités de développement et 8,9 millions de dollars pour des activités de secours. L'intégralité du montant avancé a été recouvré à la fin de 2000. En 2001, il a de nouveau fait l'avance de 18,6 millions de dollars de CAD pour des activités de développement. Comme des efforts considérables ont été réalisés en 2000 pour ajuster les budgets des activités de secours, il n'a pas été nécessaire de prélever des avances sur le Mécanisme en 2001 pour ce type d'opérations. Des 18,6 millions de dollars d'avances faites en 2001, 8,6 millions de dollars ont servi à financer les services de 73 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 9,4 millions de dollars à couvrir des dépenses locales de fonctionnement. Le reste, c'est-à-dire 550 000 dollars, a été avancé pour financer les coûts de préparation de nouveaux projets de développement ou programmes de pays.
79. Pour l'exercice biennal 2002–2003, le PAM demande au Conseil d'administration d'autoriser l'engagement de 25 millions de dollars au maximum au titre du Mécanisme d'avances des CAD. Ce montant servira à couvrir les contributions et les expéditions escomptées et comporte une marge supplémentaire pour le cas où les contributions dépasseraient ces projections.

BUDGET DES COÛTS D'APPUI INDIRECTS (AAP)

80. Le budget des CAI (ou AAP) sert à financer à la fois les services d'appui aux programmes et les services de gestion et d'administration. Environ 51 pour cent du budget AAP représentent l'appui aux programmes au niveau des bureaux de région et de pays et du siège et 49 pour cent la gestion et l'administration.
81. L'on trouvera au tableau 16 une comparaison des dépenses AAP projetées pour l'exercice biennal 2002–2003, par rubrique budgétaire, des chiffres effectifs de 1998–1999 et des estimations pour 2000–2001.



TABLEAU 16: BUDGET AAP—PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE *
(en milliers de dollars)

	1998–1999			2000–2001			2002–2003		
	Nombre de postes		Coût total	Nombre de postes		Coût total	Nombre de postes		Coût total
	Cadre org.	Autres		Cadre org.	Autres		Cadre org.	Autres	
Services d'appui aux programmes—bureaux de région et de pays	188,0	881,0	100 5	151,5	478,5	85 2	159,0	494,0	87 7
Services d'appui aux programmes—siège	81,0	101,0	34 0	47,0	72,0	29 8	48,0	69,0	18 6
Gestion et administration	163,5	220,5	96 2	194,5	232,0	124 6	204,5	232,0	103 3
Total	432,5	1 202	230 8	393,0	782,5	239 7	411,5	795,0	209 8

* La colonne "coût total" englobe aussi bien les dépenses de personnel que les autres dépenses.

82. Comme indiqué dans l'aperçu général figurant en tête de ce document, le Directeur exécutif, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés d'ajuster le budget AAP dès lors que le volume des opérations s'écarte de plus de 10 pour cent du niveau prévu, a accru le budget AAP de l'exercice biennal 2000–2001 de 48 millions de dollars (soit 25 pour cent) par rapport au budget initialement approuvé. Cette augmentation du budget AAP se décompose comme suit:

- 7,5 millions de dollars pour la sécurité du personnel;
- 6,2 millions de dollars pour couvrir les dépenses de personnel supplémentaires;
- 14,3 millions de dollars pour la modernisation des systèmes et du matériel au siège et dans les bureaux de pays;
- 3,2 millions de dollars pour le renforcement des capacités d'intervention du PAM en cas d'urgence;
- 2,2 millions de dollars pour la formation;
- 4,3 millions de dollars pour les coûts de démarrage du programme de décentralisation;
- 3,2 millions de dollars pour la réalisation d'une enquête mondiale sur l'alimentation scolaire et d'études de référence normalisées;
- 2,6 millions de dollars pour l'ACV, le plaidoyer et l'amélioration d'autres procédures opérationnelles; et
- 4,5 millions de dollars pour toutes les autres activités.

83. Chacune des trois rubriques du budget AAP est analysée plus en détail ci-après.

Appui aux programmes—bureaux de région et de pays

84. Le tableau 17 illustre la répartition des effectifs et des coûts par région pour cette catégorie d'activités pour l'exercice biennal 2002–2003 et une comparaison avec les exercices 1998–1999 et 2000–2001.



TABLEAU 17: SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES—BUREAUX DE RÉGION ET DE PAYS—PAR RÉGION*
(en milliers de dollars)

	1998–1999			2000–2001			2002–2003		
	Nombre de postes		Coût total	Nombre de postes		Coût total	Nombre de postes		Coût total
	Cadre org.	Autres		Cadre org.	Autres		Cadre org.	Autres	
Asie	37,0	253,0	13 0	22,5	60,5	11 279	25,0	68,0	13 285
Europe orientale	-	-	-	3,0	15,0	1 941	4,0	15,0	2 153
Amérique latine et Caraïbes	23,0	95,0	7 8	25,0	79,0	16 623	24,0	80,0	14 455
Moyen-Orient, Asie centrale et Méditerranée	18,0	72,0	24 2	26,0	83,0	14 581	26,0	83,0	13 949
Afrique orientale et australe	59,0	215,0	25 8	31,0	102,0	18 382	33,0	106,0	18 462
Afrique de l'Ouest	30,0	124,0	14 9	23,0	73,0	13 660	25,0	75,0	13 572
Afrique centrale	21,0	122,0	14 6	21,0	66,0	8 775	22,0	67,0	11 845
Total	188,0	881,0	100 5	151,5	478,5	85 240	159,0	494,0	87 722

* La colonne "coût total" englobe aussi bien les dépenses de personnel que les autres dépenses.

85. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, l'élément AAP du budget des services d'appui servira à financer une structure standard des bureaux de pays dans les 72 pays où le PAM a établi une présence, ainsi que six bureaux régionaux à l'étranger et un bureau régional — pour l'Europe orientale— au siège. Les deux bureaux du Caire et de Managua ont été transférés en 1998, et quatre autres l'ont été à la mi-2001 à Bangkok, à Dakar, à Kampala et à Yaoundé. Pour des raisons opérationnelles, les pôles régionaux d'Islamabad et de Maputo ont été conservés, tandis que l'ancien pôle régional de Lima a été réduit et transformé en bureaux de région de mobilisation des ressources.
86. Ces nouveaux bureaux ont été ainsi établis afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations du PAM en rapprochant les cadres supérieurs du Programme des bénéficiaires que sert celui-ci. En poursuivant le mouvement de décentralisation, le Programme sera également mieux à même d'appuyer les bureaux de pays dans l'exécution des opérations ainsi que de coordonner les interventions au plan régional. Les responsabilités et les pouvoirs nécessaires ont également été délégués à ces bureaux pour qu'ils puissent s'acquitter de la mission du PAM. L'on trouvera de plus amples détails sur le programme de décentralisation dans la partie de la présente section consacrée aux initiatives concernant le budget des services d'appui.
87. Sur les 87,7 millions de dollars de crédits demandés sous cette rubrique pour l'exercice biennal 2002–2003, 43,4 millions de dollars seront destinés à l'appui des six bureaux régionaux décentralisés et des deux pôles régionaux. Ce montant représente une augmentation de 903 000 dollars par rapport aux prévisions révisées pour l'exercice biennal 2000–2001 et reflète l'intégralité des dépenses afférentes à ces bureaux pour l'exercice biennal. La majeure partie de l'augmentation de dépenses entraînée par la décentralisation des quatre nouveaux bureaux a été compensée par une réduction des dépenses du siège et par la fermeture de six pôles régionaux en 2001.



88. Sur les 87,7 millions de dollars de ressources projetées sous cette rubrique, 44,3 millions de dollars serviront à financer la structure standard de 72 bureaux de pays. Dans la plupart des cas, les bureaux de pays recevront au titre du budget AAP des crédits suffisants pour financer un poste de fonctionnaire du cadre organique recruté sur le plan international (directeur de pays), deux postes d'administrateurs nationaux et trois agents des services généraux, plus un montant de 55 000 dollars pour les dépenses locales de fonctionnement, comme en est convenu le Conseil lorsqu'il a approuvé le rapport de 1999 du Groupe de travail formel sur les politiques de dotation en ressources et de financement à long terme. Les crédits demandés pour les bureaux de pays en 2002-2003 dépassent de 1,6 million de dollars les estimations afférentes à l'exercice 2000-2001 par suite de l'adjonction d'un nouveau bureau de pays financé au moyen du budget AAP (Indonésie), ainsi que de six nouveaux postes de directeur de pays précédemment financés au titre des CAD avant la fermeture des pôles régionaux dans les pays en question.

Appui aux programmes—siège

89. Cette partie du budget AAP concerne l'appui aux programmes du PAM par le Département des opérations (OD) du siège.
90. L'on trouvera au tableau 18 une décomposition des dépenses de personnel et des autres dépenses pour l'exercice biennal 2002-2003 en comparaison des chiffres effectifs de 1998-1999 et des estimations pour 2000-2001. Les services auxquels correspondent les sigles utilisés dans le tableau sont indiqué à l'annexe I du présent document.

TABLEAU 18: SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES—SIÈGE*
(en milliers de dollars)

	1998-1999			2000-2001			2002-2003		
	Nombre de postes		Coût total	Nombre de postes		Coût total	Nombre de postes		Coût total
	Cadre org.	Autres		Cadre org.	Autres		Cadre org.	Autres	
ODO	4,0	6,5	2 2	5,0	8,5	2 40	6,0	9,0	2 70
ODA	-	-	-	2,0	1,0	1 90	2,0	1,0	856
ODP	5,0	12,5	2 3	8,0	15,5	3 24	8,0	16,0	3 22
OHA	-	-	-	4,0	3,0	1 98	4,0	3,0	1 47
ACV	-	-	-	2,0	1,0	273	2,0	1,0	918
ODT	10,0	6,0	6 5	-	-	-	-	-	-
OAE	9,0	8,0	3 1	-	-	2 14	-	-	-
OLC	2,0	2,0	918	-	-	389	-	-	-
OMN	2,0	3,0	927	-	-	520	-	-	-
OSA	19,0	20,0	6 7	-	-	2 97	-	-	-
OTD	1,0	1,0	524	1,0	1,0	815	1,0	1,0	455
OTF	4,0	9,0	1 6	5,0	9,0	2 25	5,0	9,0	1 70
OTI	4,0	13,0	2 0	4,0	13,0	2 43	4,0	12,0	2 00
OTL	12,0	10,0	4 4	8,0	10,0	5 57	8,0	7,0	2 60
OTS	9,0	10,0	2 5	8,0	10,0	2 93	8,0	10,0	2 60
Total OD	81,0	101,0	34 0	47,0	72,0	29 84	48,0	69,0	18 60

* La colonne "coût total" englobe aussi bien les dépenses de personnel que les autres dépenses.



91. Du fait de la poursuite du mouvement de décentralisation des bureaux régionaux, le total des effectifs du Département des opérations au siège a été réduit de 65 postes entre les exercices biennaux 1998–1999 et 2000–2001. Cela étant, le projet de budget pour 2002–2003 prévoit la création d'un nouveau poste du cadre organique, compensé par la suppression de trois postes d'agents des services généraux, ce qui donnera des effectifs totaux de 117 postes, soit une diminution de 36 pour cent par rapport au tableau d'effectifs approuvé pour 1998–1999. En comparaison des effectifs du Département des opérations du siège en 1996–1997 (202 postes), lorsque le programme de décentralisation du PAM a commencé, la réduction totale cumulée est de 42 pour cent, soit une réduction de 52 pour cent pour les postes de fonctionnaires du cadre organique et de 32 pour cent pour les postes d'agents des services généraux.
92. Une analyse préliminaire du coût de ce programme de décentralisation montre qu'en comparaison du budget AAP initialement approuvé pour 2000–2001 au titre du Département des opérations du siège, des quatre bureaux régionaux et des neuf pôles régionaux, l'augmentation nette pendant l'exercice biennal 2002–2003 une fois la décentralisation achevée est de 2,5 millions de dollars, soit 4,3 pour cent. L'augmentation des dépenses opérationnelles sur le terrain a été compensée en majeure partie par une réduction globale de 41 postes par rapport au tableau d'effectifs approuvé pour 2000–2001 du Département des opérations du siège. Une analyse plus complète du coût du programme de décentralisation sera entreprise prochainement.
93. L'on trouvera de plus amples détails concernant les effectifs et les dépenses AAP par unité aux tableaux B et C de la Section IV du présent document.

Gestion et administration

94. Cet élément du budget des services d'appui est celui qui se rapproche le plus des "frais généraux", telle que cette expression est définie au sein du système des Nations Unies. Les différentes unités financées au titre de cet élément sont le Bureau du Directeur exécutif (OED), la Division des stratégies et des politiques (SP) et la Division des ressources et des relations extérieures (RE), qui constituent les services de gestion, et le nouveau Département de l'administration, qui comprend la Division des finances (FS), une nouvelle Division des technologies de l'information et de la communication (ICT), la Division des ressources humaines (HR) et la Division des services de gestion (MS).
95. Indépendamment des services créés dans le cadre de l'initiative de renforcement de la gestion, le projet de budget prévoit plusieurs nouvelles unités. Premièrement, il est prévu de regrouper les services existants de la vérification interne des comptes, de l'évaluation, de l'inspection et des enquêtes pour constituer une Division du contrôle ayant à sa tête un directeur de classe D-2. Le Directeur de la Division du contrôle, relevant directement du Directeur exécutif, aura également le titre et les fonctions d'Inspecteur général. Ce poste a été créé par le reclassement de l'actuel poste D-1 d'Inspecteur général, et il a aussi été créé un nouveau poste P-5 de Chef du Service des inspections et des enquêtes.
96. Une deuxième unité est l'Unité d'appui à l'alimentation scolaire créée au sein de la Division des stratégies et des politiques. Cette unité a été établie en 2000 pour permettre au PAM de participer plus activement à une nouvelle initiative mondiale tendant à accroître le nombre d'enfants qui reçoivent un repas à l'école (voir les paragraphes 127 à 129 pour plus amples informations).
97. Enfin, le budget prévoit un nouveau Centre de compétences qui doit être institué au sein de la Division des technologies de l'information et de la communication et qui constituera



un centre d'appui au système WINGS, qui est le nouveau système de gestion et d'information mis en place au niveau de l'ensemble du Programme (voir les paragraphes 111 à 114 pour plus amples informations).

98. Le tableau ci-après compare les crédits demandés pour l'exercice biennal 2002-2003 au titre de cet élément du budget, avec une indication du nombre de postes et des coûts totaux (dépendances de personnel et autres dépenses), les chiffres effectifs de 1998-1999 et les prévisions révisées pour 2000-2001.

TABLEAU 19: SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES—GESTION ET ADMINISTRATION*
(en milliers de dollars)

	1998-1999			2000-2001			2002-2003		
	Nombre de postes		Coût total	Nombre de postes		Coût total	Nombre de postes		Coût total
	Cadre org.	Autres		Cadre org.	Autres		Cadre org.	Autres	
OED	30,0	23,0	11 75	32,0	24,0	13 32	33,0	25,0	12 818
RE	46,5	42,0	20 13	47,5	45,0	22 47	48,5	47,0	21 787
SP	12,0	13,0	5 62	17,0	8,0	8 69	17,0	9,0	6 657
Total partiel, gestion	88,5	78,0	37 51	96,5	77,0	44 48	98,5	81,0	41 262
AD	-	-	-	2,0	2,0	552	2,0	2,0	912
FS	42,0	56,0	27 59	19,0	35,0	8 94	22,0	33,0	8 094
ICT	-	-	-	31,0	33,0	29 14	33,0	32,0	18 938
HR**	18,0	35,0	10 71	29,0	35,0	20 15	33,0	35,0	15 379
MS	15,0	51,5	18 10	17,0	50,0	17 69	16,0	49,0	15 833
Total partiel, administration	75,0	142,5	56 40	98,0	155,0	76 48	106,0	151,0	59 156
Total	163,5	220,5	93 92	194,5	232,0	120 97	204,5	232,0	100 418

* La colonne "coût total" englobe aussi bien les dépenses de personnel que les autres dépenses. À l'exclusion des dépenses statutaires.

** Y compris le programme de jeunes diplômés (dix postes P-1) en 2000-2001 et en 2002-2003.

99. Les crédits demandés au titre des dépenses de personnel afférentes au service de gestion et d'administration dans le projet de budget pour 2002-2003 se montent au total à 63,5 millions de dollars, ce qui reflète une augmentation nette de deux postes de fonctionnaires du cadre organique pour la gestion et de huit postes de fonctionnaires du cadre organique pour l'administration par rapport au tableau d'effectifs révisé de 2000-2001. Les titulaires des dix postes P-1 recrutés dans le cadre du programme de jeunes diplômés seront, à terme, absorbés par les unités opérationnelles du Programme.

100. L'on trouvera aux tableaux B et C, à la fin du présent document, de plus amples détails sur les effectifs et les objets de dépenses, par unité administrative et par rubrique budgétaire.



Dépenses statutaires

101. La rubrique gestion et administration comprend un poste subsidiaire appelé dépenses statutaires dans les budgets précédents. Ce poste comprend les dépenses afférentes au Commissaire aux comptes et les contributions du PAM à d'autres organismes des Nations Unies et organisations affiliées, et notamment au programme concernant la Maison des Nations Unies.
102. Le tableau 20 est une comparaison des crédits demandés pour l'exercice biennal 2002-2003, des chiffres effectifs de 1998-1999 et des estimations pour 2000-2001.

TABLEAU 20: DÉPENSES STATUTAIRES (en milliers de dollars)			
	1998-1999	2000-2001	2002-2003
Vérification extérieure des comptes	488	488	488
Contributions à d'autres organismes des Nations Unies	1 814	2 196	1 680
Programme de Maison des Nations Unies		1 000	800
Total	2 302	3 684	2 968

Vérification extérieure des comptes

103. Des crédits de 488 000 dollars ont été demandés pour couvrir les dépenses afférentes au Commissaire aux comptes du PAM pendant l'exercice biennal. Ce montant correspond à celui qui a été effectivement payé pendant l'exercice biennal en cours.

Contributions à d'autres organismes des Nations Unies

104. Le PAM prend à sa charge une part proportionnelle des dépenses afférentes à des organes de l'Organisation des Nations Unies comme le Corps commun d'inspection (CCI) et le Sous-Comité de la nutrition du Comité administratif de coordination (SCN/CAC). Il prend également à sa charge une partie du coût de certaines autres activités, comme celles du Comité consultatif des Nations Unies pour les questions relatives aux programmes et aux opérations (CCQPO) et du Service de liaison avec les organisations non gouvernementales. Ces contributions, et les autres contributions demandées sur une base ad hoc par d'autres institutions et organes, sont couvertes au moyen de cette rubrique budgétaire, laquelle comprend également les dépenses afférentes à un poste de fonctionnaire du cadre organique du PAM détaché auprès du Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG). Le total des crédits demandés à ce titre est de 1,7 million de dollars.

Services et locaux communs des Nations Unies

105. Le programme de réforme de l'Organisation des Nations Unies proposé par le Secrétaire général prévoyait l'accélération du programme de locaux communs des Nations Unies, auquel participent le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF, le PAM et d'autres organismes. Dans le projet de budget pour l'exercice biennal 2002-2003, le PAM a mis de côté un montant de



800 000 dollars pour sa participation à ce programme et aux autres activités concernant les services et locaux communs des Nations Unies.

AUTRES INITIATIVES CONCERNANT LE BUDGET DES SERVICES D'APPUI

106. L'on trouvera dans la section ci-après un aperçu général des autres initiatives concernant le budget des services d'appui qui seront menées pendant l'exercice biennal 2002–2003.

Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP)

107. En février 2001, le PAM a mis en service son nouveau système global d'information. Ce système, fondé sur le logiciel SAP, a été rebaptisé WINGS —Système mondial et réseau d'information du PAM— en juin 2001.

108. Le système WINGS, qui constituera une plate-forme intégrée pour toutes les opérations administratives du PAM, est déjà en service à Rome, au Caire et à Managua. L'on s'emploie actuellement à y relier les autres bureaux décentralisés et les bureaux qui sont dans des pays où le PAM mène des opérations substantielles. Le module de gestion des ressources humaines et des états de paie, dont la mise au point n'est pas encore achevée, devrait être mis en service au début de 2002.

109. Le système permettra de disposer d'informations à jour sur les coûts et sur les ressources disponibles, ce qui améliorera l'efficacité de la gestion des projets en cours et facilitera la planification financière des nouveaux projets ou des prolongations de projets. Le système aura également pour effet de renforcer les moyens dont dispose le PAM pour l'établissement de ses rapports. Le système WINGS comporte des éléments non fondés sur le système SAP qui y sont intégrés par des interfaces, en particulier un système de suivi des produits (COMPAS), un système de mobilisation des ressources et un module de comptabilité des bureaux extérieurs (COAGSAP-Int). Nombre des modules du système WINGS autres que ceux qui sont fondés sur le système SAP sont déjà disponibles dans les bureaux de pays.

110. Le PAM pense pouvoir achever les activités entreprises dans le cadre du FMIP d'ici à la fin de 2001. Le coût total du FMIP a récemment été ajusté à la hausse et accru de 3 millions de dollars (pour un montant total de 40 millions de dollars) en vue de poursuivre les travaux de mise au point du module de gestion des ressources humaines et des états de paie.

Centre de compétences

111. L'introduction du système WINGS contribuera beaucoup à améliorer l'efficacité de la gestion financière, des achats, de la mobilisation des ressources et des opérations du PAM. Toutefois, ce dernier doit également veiller à systématiser les efforts qui s'imposent si l'on veut que le système WINGS demeure utile et continue de répondre aux règles de l'art.

112. Ainsi, il a été décidé de créer un Centre de compétences (CC) chargé de centraliser les efforts déployés au niveau de l'organisation dans son ensemble pour garantir le succès du système WINGS et maximiser le rendement de l'investissement effectué. Le CC sera le service central auquel pourront s'adresser toutes les unités de l'Organisation pour maximiser l'utilité du système WINGS. Il comprendra des fonctionnaires des unités



administratives, de la Division des technologies de l'information et de la communication et des spécialistes du système SAP.

113. Le CC a pour mission de faciliter l'utilisation du nouveau système et l'adoption de pratiques optimales ainsi que de surveiller la qualité de l'information. Indépendamment des services d'appui aux utilisations du système WINGS, le CC sera chargé de tâches essentielles pour la mise en service du système sur le terrain, la formation, la modernisation des applications et des logiciels et la solution des problèmes communs à plusieurs divisions.
114. Le projet de budget AAP pour l'exercice biennal 2002–2003 comporte donc un Centre de compétences en tant que nouvelle unité de la Division des technologies de l'information et de la communication, avec un budget opérationnel total de 5,8 millions de dollars, soit 1,2 million de dollars pour les dépenses de personnel et 4,6 millions de dollars pour les autres dépenses, y compris les coûts de maintenance du système SAP/WINGS.

Décentralisation

115. En 1996, le Directeur exécutif a entrepris un programme tendant à décentraliser au profit du terrain les attributions opérationnelles du Programme. Ensuite, deux bureaux régionaux ont été réinstallés sur le terrain en 1998 et une série de pôles régionaux ont été créés pour rapprocher les cadres du PAM des bénéficiaires de ses activités.
116. Le programme de décentralisation du PAM a été achevé le 1er septembre 2001, les deux bureaux régionaux se trouvant encore à Rome ayant été réinstallés sur le terrain. Le bureau régional pour l'Afrique a été scindé en trois bureaux devant desservir trois régions: un à Dakar pour l'Afrique de l'Ouest, un à Yaoundé pour l'Afrique centrale et un à Kampala pour l'Afrique orientale et australe. Le bureau régional pour l'Asie a été réinstallé à Bangkok, tandis que le bureau pour l'Europe orientale a été maintenu à Rome. Les bureaux régionaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et la Méditerranée resteront à Managua et au Caire respectivement. Six pôles régionaux ont été formés, mais ceux d'Islamabad et de Maputo ont été maintenus pour des raisons opérationnelles. En outre, le pôle régional de Lima a été transformé en bureau de région de mobilisation des ressources.
117. Chaque bureau régional aura à sa tête un directeur de classe D-2 et desservira en moyenne une douzaine de pays. Deux pôles régionaux —sur les neuf qui existaient initialement— seront conservés pour des raisons opérationnelles à Islamabad et à Maputo. Désormais, chaque bureau régional aura en moyenne 16 fonctionnaires recrutés sur la plan international dont les services sont financés au titre du budget AAP, y compris un Directeur régional et un Directeur adjoint, des conseillers pour les programmes, des spécialistes des technologies de l'information et de la communication, des fonctionnaires des ressources humaines, des fonctionnaires des finances et de l'administration, des fonctionnaires de l'information, des spécialistes de la logistique, des administrateurs d'activités dans la filière et des fonctionnaires des achats.
118. Le Département des opérations, basé à Rome, a lui aussi été restructuré. Comme la plupart des décisions opérationnelles seront désormais adoptées sur le terrain, le Département des opérations du siège sera chargé de gérer cette nouvelle structure de terrain et de fournir des services standard pour l'appui aux programmes aussi bien dans les domaines techniques et normatifs que dans celui de la formation. Il a à sa tête un Sous-Directeur exécutif et son adjoint et comprend des unités chargées respectivement des transports, des affaires humanitaires, des activités de développement, de l'analyse et de la



cartographie de la vulnérabilité et de la programmation des ressources. Six services de liaison avec les bureaux régionaux, dotés chacun d'un fonctionnaire du cadre organique, seront également maintenus au siège.

119. Grâce à ce programme de décentralisation, le PAM est devenu une organisation plus solide et plus efficace. L'objectif ultime de la décentralisation n'a pas changé: il s'agit de transformer le PAM en une véritable organisation de terrain dont les décideurs soient aussi proches que possible des populations que le PAM s'efforce d'aider au moyen de ses activités de développement et de ses secours humanitaires.

Renforcement de la capacité d'intervention du PAM en cas d'urgence

120. Le PAM continue de s'attacher en priorité à améliorer ses capacités d'intervention en cas d'urgence dans ce nouvel environnement décentralisé, surtout pour ce qui est des moyens de préparation et d'intervention. Il s'est employé tout particulièrement à renforcer les procédures de coordination interorganisations, notamment dans les domaines de l'alerte rapide et de la planification en cas d'urgence, ainsi qu'à renforcer les services logistiques et à améliorer les évaluations des besoins de secours d'urgence. En outre, il continue de mettre l'accent sur les activités de formation, en particulier grâce à une normalisation et à une rationalisation des directives opérationnelles et normatives. Pendant l'exercice biennal à venir, il est prévu de continuer à étoffer le fichier d'agents disponibles pour les opérations d'urgence, de poursuivre la formation dans ce domaine, de conclure des accords prévisionnels avec les partenaires du PAM, de participer à la mise en service du dépôt de matériel d'intervention humanitaire des Nations Unies à Brindisi et de constituer des réserves régionales du PAM dans des localités stratégiques.
121. Il est clair que les activités normatives, dans un contexte de décentralisation, revêtent une importance capitale pour améliorer la qualité de la gestion des programmes. Aussi l'accent a-t-il été mis non seulement sur l'élaboration des directives nécessaires mais aussi sur leur diffusion parmi les fonctionnaires du PAM. Le Manuel de conception des programmes est constamment mis à jour et il y sera incorporé, d'ici à la fin de l'année, des révisions majeures concernant les procédures à suivre dans les situations d'urgence.
122. Des schémas normatifs ont été établis pour aider les bureaux de pays à planifier les projets et à établir les descriptifs de projet. Il a été établi des directives concernant la planification préalable en prévision de situations d'urgence. Un Guide de poche sur les situations d'urgence contenant des références et des listes de contrôle essentielles est sur le point d'être achevé et le Manuel du PAM pour les situations d'urgence aura été mis à jour d'ici à la fin de l'année. Il a également été établi un manuel et des directives concernant les achats de produits alimentaires, et la première révision du manuel concernant l'achat d'articles non alimentaires a été publié. Au cours de l'année à venir, les méthodes et procédures à appliquer pour l'évaluation des besoins de secours d'urgence seront révisées et mises à jour et une formation à ces méthodes sera dispensée aux fonctionnaires afin d'améliorer l'évaluation des besoins et le ciblage des activités du PAM.
123. En outre, il est fourni aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux des conseils et un appui en matière de suivi et d'évaluation, dans le cadre d'un effort plus large tendant à améliorer et à rationaliser les procédures d'établissement des rapports du PAM. Les initiatives prises dans ce domaine ont déjà conduit à réviser les structures mises en place à cette fin dans plusieurs bureaux de pays.
124. La formation est un élément indispensable si l'on veut que les fonctionnaires du PAM suivent effectivement les directives applicables. Pendant l'exercice biennal à venir, un



accent plus marqué sera mis sur la coordination de la formation pour maximiser l'impact de celle-ci sur la qualité des activités du Programme. Les programmes de formation existants seront poursuivis ou de nouveaux programmes de formation seront organisés dans des domaines comme les technologies de l'information et de la communication, la planification préalable en prévision de situations d'urgence, l'évaluation des besoins de secours d'urgence, le suivi et l'évaluation, l'intervention en cas d'urgence, la logistique et d'autres domaines prioritaires.

125. L'accord de partenariat conclu pour une durée de quatre ans avec le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni contribuera également à renforcer les capacités institutionnelles du PAM et à améliorer ses systèmes et ses opérations dans les domaines clés, surtout ceux qui concernent la fourniture d'une aide alimentaire. Les objectifs de cet accord de partenariat sont inspirés du Plan stratégique et financier du PAM pour la période 2000–2003 et sont en particulier de mettre le PAM mieux à même d'intervenir en cas d'urgence, d'améliorer la qualité de la gestion de ses programmes, d'encourager le recours à des approches fondées sur des moyens de subsistance durables et de promouvoir une amélioration de la gouvernance et un renforcement de l'obligation redditionnelle.
126. Le PAM estime que les activités prévues dans ce domaine pendant l'exercice biennal 2002–2003 représenteront au total 12 millions de dollars de dépenses.

Alimentation scolaire

127. En 2000, le PAM a créé une nouvelle unité pour aider les bureaux de pays à élargir, comme le souhaitent vivement les donateurs, les activités d'alimentation scolaire partout dans le monde. Le PAM a depuis longtemps apporté la preuve de son efficacité en matière d'alimentation scolaire et a démontré que les programmes d'alimentation scolaire contribuent à: i) atténuer, dans l'immédiat, la faim que ressentent les enfants; ii) accroître les taux de scolarisation et d'assiduité; et iii) améliorer les résultats scolaires. Les activités du PAM, en particulier, ont réussi à élargir les possibilités d'éducation pour les filles.
128. Les activités spécifiques entreprises par l'Unité d'appui à l'alimentation scolaire sont notamment: i) la réalisation de la première enquête qui ait jamais été faite dans le monde des programmes nationaux d'alimentation scolaire; ii) l'application d'une approche standard axée sur les résultats aux études de référence concernant les activités d'alimentation scolaire du PAM; iii) la création de nouveaux partenariats avec des organismes des Nations Unies et des ONG pour promouvoir l'alimentation scolaire; iv) l'amélioration du suivi et des rapports touchant les activités d'alimentation scolaire du PAM; et v) la création d'un centre de formation et d'un programme de promotion pour susciter une prise de conscience accrue de l'utilité de l'alimentation scolaire et mobiliser un appui à cette fin.
129. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, le montant total des dépenses afférentes à ce service d'appui est estimé à 1,48 million de dollars.

Maîtrise des coûts

130. Le PAM est fier d'être une organisation efficace et est conscient du fait qu'il importe de réduire ses coûts au minimum requis pour administrer des programmes efficaces d'aide alimentaire. L'un des principaux avantages du nouveau système WINGS sera de permettre au Programme de disposer d'informations exactes et à jour et de pouvoir ainsi mieux surveiller les coûts et faire le nécessaire lorsque ces derniers semblent dépasser les niveaux prévus.



131. Indépendamment de l'amélioration des systèmes, toutefois, le PAM a déjà entrepris une étude préliminaire de ses programmes les plus récents pour déterminer si les coûts correspondent aux estimations et pour identifier les éléments qui influent sur les coûts dans les différentes catégories d'activités. Au début de 2001, des équipes du Bureau du budget, du Service de la programmation et du Département des opérations ont fait une tournée de 14 bureaux de pays qui réalisaient différents projets de développement ou opérations de secours de petite, moyenne et grande envergure pour déterminer si le Programme opérait aussi efficacement que possible. Les équipes ont signalé que des progrès satisfaisants avaient été accomplis s'agissant de réduire les coûts au minimum requis, et la direction a approuvé un certain nombre de recommandations tendant à maîtriser les coûts à l'avenir qui sont actuellement en voie d'application. Parmi les recommandations formulées, il a notamment été souligné qu'il faudrait:
- réaliser au niveau de l'ensemble de l'Organisation des examens des crédits à allouer pendant l'exercice biennal à chaque bureau de pays au titre des autres COD, des CAD et des dépenses AAP;
 - avoir davantage recours, dans tous les cas où cela est possible, à des administrateurs nationaux plutôt qu'à des fonctionnaires recrutés sur le plan international;
 - analyser les coûts et les avantages que supposerait une formule consistant à rapprocher la majeure partie des structures des bureaux de pays des points de distribution de l'assistance du PAM plutôt que de les installer dans les capitales;
 - appliquer les principes de maîtrise des coûts à tous les bureaux du PAM, y compris aux services du siège;
 - envisager d'avoir recours à des équipes de l'extérieur (des bureaux régionaux et du siège) pour aider à réduire les structures des bureaux de pays après une opération de secours;
 - sous-traiter les activités dans tous les cas où cela est possible; et
 - envisager une allocation minimum de ressources de 2 millions de dollars pour les bureaux de pays qui ne s'occupent que d'activités de développement.
132. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, les efforts seront poursuivis pour maintenir les coûts au strict minimum requis pour pouvoir mener à bien les programmes, et le système WINGS offrira de nouvelles possibilités d'analyses plus approfondies des coûts.

Sécurité du personnel et protection des avoirs du PAM

133. Le Programme continue d'accorder la plus haute priorité à la sécurité et à la sûreté de son personnel. Il a été parmi les organismes qui ont mené le plaidoyer le plus énergique sur cette question aussi bien au sein du système des Nations Unies que des autres instances qui emploient des agents humanitaires.
134. Au cours de l'exercice biennal écoulé, le PAM a activement participé, au niveau interorganisations, à l'élaboration des normes minimum de sécurité dans les opérations et des normes minimum de sécurité en matière de télécommunications. Ces normes communes du système des Nations Unies seront systématiquement appliquées dans toutes les localités où opère le PAM.
135. Les effectifs du service de sécurité du PAM ont été renforcés grâce à la création récente d'un poste de Chef du service de sécurité au siège, maintenant pourvu. Le titulaire de ce poste s'emploiera à optimiser le déploiement et l'utilisation de responsables de la sécurité



sur le terrain dans un environnement décentralisé. Il faudra essentiellement s'attacher à tirer le maximum de parti des ressources aussi bien du PAM que des organismes participants du système des Nations Unies pour mettre en place un cadre de conseillers régionaux pour la sécurité afin d'adopter les mesures de sécurité aux besoins changeants du PAM et de ses partenaires d'exécution.

136. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, le PAM fera le bilan des mesures de sécurité qui ont été adoptées et en tirera les enseignements requis. Par exemple, une attention accrue sera accordée à la déclaration et à l'analyse des incidents affectant la sécurité ainsi qu'à la collaboration avec les autres partenaires. En outre, le PAM s'attachera à déterminer comment il serait possible d'inclure plus systématiquement les questions liées à la sécurité lors des évaluations de routine, et il analysera l'efficacité de son programme de sensibilisation à la sécurité. Les définitions d'emploi des cadres refléteront clairement les responsabilités qui leur incombent en matière de sécurité du personnel. Ces initiatives devraient, à terme, mieux intégrer la gestion de la sécurité aux activités et renforcer l'obligation redditionnelle à cet égard au niveau du Programme.
137. Le PAM, conjointement avec l'UNICEF, le HCR et le PNUD, continuera d'insister sur la nécessité de remédier en priorité aux lacunes éventuelles de l'actuel système de sécurité. Toutefois, aussi bien le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD) et les organismes du système des Nations Unies ont besoin de ressources accrues. Ces derniers continueront par conséquent d'évoquer avec les États Membres la question des arrangements de financement.
138. Pour l'exercice biennal 2002–2003, les dépenses de sécurité du PAM sont estimées à 12 millions de dollars, à l'exclusion des dépenses supplémentaires liées à l'élargissement de l'UNSECOORD. En attendant que l'Assemblée générale revienne sur la question des arrangements budgétaires, le PAM demandera au Conseil d'administration d'ouvrir les crédits nécessaires pour couvrir le surcroît de dépenses consacrées à la sécurité du personnel entraîné par sa participation aux dispositifs de l'UNSECOORD.

Télécommunications

139. La décentralisation d'une organisation, quelle qu'elle soit, ne peut réussir que si ses capacités de communiquer sont adéquates. Aussi la Division des technologies de l'information et de la communication s'emploiera-t-elle, au cours de l'exercice biennal à venir, à renforcer l'efficacité opérationnelle des systèmes de communication et à créer des liens stratégiques grâce à une meilleure connectivité.
140. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, les priorités du PAM en matière de télécommunications sont notamment les suivantes:
- **Poursuivre la mise en oeuvre des normes minimum de sécurité en matière de télécommunications**, partout dans le monde, pour faire en sorte que le personnel sur le terrain dispose des compétences et des moyens de communication requis pour protéger la sûreté et la sécurité du personnel et des opérations. Dans un environnement de sécurité en mutation constante et face à des menaces constamment renouvelées, l'application de ces normes représentera de nombreux défis pour les équipes d'intervention rapide et d'appui pour l'informatique et les télécommunications (Fast IT and Telecoms and Emergency Support Team [FITTEST]).
 - **Améliorer l'efficacité et la portée des activités des équipes FITTEST.** Les équipes FITTEST (basées à Islamabad et à Kampala) continuent d'être très sollicitées en raison



des services spécialisés d'appui en matière de technologie de l'information et de la communication, qui sont utilisés non seulement pour la mise en oeuvre des normes minimum de sécurité en matière de télécommunications mais aussi pour fournir un appui au personnel aux bureaux de pays et aux opérations d'urgence partout dans le monde. Les équipes FITTEST devraient par conséquent, constituant en outre un modèle opérationnel hautement efficace et très apprécié, devenir l'un des principaux moyens d'action de la Division des technologies de l'information et de la communication du PAM.

- **Former le personnel sur le terrain aux compétences essentielles en matière d'information et de communication**, qui est un investissement positif dans le capital humain du Programme. Le PAM continuera de dispenser une formation ciblée à son personnel sur le terrain et au personnel des autres organismes des Nations Unies qui y sont associés tout en élaborant des nouvelles méthodes de formation à distance au moyen de modules indépendants.
- **Étant donné les excellents résultats donnés par le DFMS** (Système de communication électronique dans les zones reculées, qui gère actuellement plus de courrier électronique que le programme Lotus Notes), le PAM continuera d'identifier les technologies les plus perfectionnées et les plus appropriées pour les adapter aux exigences rigoureuses des opérations sur le terrain.

141. Pour l'exercice biennal 2002–2003, les coûts des activités susmentionnées devraient se monter à 4 millions de dollars.

Perfectionnement et formation du personnel

142. Pendant l'exercice biennal, les initiatives du PAM en matière de formation de base tendront en particulier à aider le personnel à acquérir les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour travailler efficacement dans un environnement décentralisé. Plusieurs éléments sont prévus pour appuyer la décentralisation:

- une formation au système SAP/WINGS, particulièrement en vue de sa mise en service sur le terrain, ainsi qu'à l'utilisation du module de gestion des ressources humaines et des états de paie qui devrait être mis en service au siège en janvier 2002;
- poursuite des efforts excellents en matière de gestion grâce à une formation à la gestion des cadres moyens et supérieurs;
- mise en oeuvre du Programme de perfectionnement de tous les administrateurs nationaux et des administrateurs de classe P-1 à P-3 recrutés sur le plan international, qui a pour but de faire en sorte que tous les fonctionnaires soient mieux à même de contribuer efficacement à la réalisation de la mission du PAM travaillant en équipe avec des personnes ayant des antécédents très divers; et
- réalisation d'une évaluation générale des besoins de formation au plan régional.

143. Simultanément, la formation dispensée par le PAM tendra, comme par le passé, à faire en sorte que les fonctionnaires sachent minimiser les risques constitués par la mise en oeuvre d'opérations dans un environnement peu sûr et poursuivra le programme de sensibilisation à la sécurité des nouveaux fonctionnaires et les autres programmes de formation liés à la sûreté et à la sécurité (y compris en matière de prévention du VIH/SIDA). Le PAM renforcera le système de volontaires d'entraide entre collègues en formant de nouveaux volontaires et en dispensant une formation spécialisée aux volontaires existants.



144. En outre, le PAM continuera de renforcer les compétences techniques de son personnel pour l'aider à s'acquitter de son double rôle dans les situations d'urgence et dans l'aide au développement en poursuivant les programmes de formation aux interventions d'urgence et à l'aide alimentaire au service du développement, qui ont donné de bons résultats.
145. Le projet de budget AAP pour l'exercice biennal 2002–2003 prévoit un montant de 4,5 millions de dollars pour la formation du personnel et la formation spécialisée.

Services de conseils pour le personnel et programme d'entraide entre collègues

146. Les services de conseils pour le personnel sont de plus en plus demandés au sein du système des Nations Unies, particulièrement parmi les institutions et organismes qui opèrent sur le terrain. Le PAM est conscient que la nature même de ses activités expose de plus en plus ses fonctionnaires, et parfois leurs familles, à des risques, à des incidents et à un stress considérable, qui se traduisent souvent par des agressions et traumatismes physiques et psychologiques. Les services d'appui et de conseils sont par conséquent devenus absolument indispensables au Programme.
147. Le PAM a été le premier des organismes des Nations Unies à élaborer un programme d'aide et de conseils au personnel auquel participent sept conseillers et un réseau d'aide entre collègues. Grâce aux 100 volontaires qui ont déjà été formés dans le monde, le PAM fournit un appui à ses fonctionnaires et à leurs personnes à charge dans 45 pays. Les conseillers ont également, sur demande, fourni un appui à plusieurs autres organismes des Nations Unies et ont noué des contacts avec les conseillers d'autres organismes afin d'intervenir de manière efficace et coordonnée, spécialement pendant les périodes de crise et d'insécurité.
148. Les services de conseils au personnel ont eu un impact positif de très large portée. Il est par conséquent essentiel de consolider ce service de conseils et d'appui pour soutenir le moral du personnel et de leurs familles. Le projet de budget pour l'exercice biennal 2002–2003 prévoit par conséquent un montant de 960 000 dollars pour poursuivre ladite activité.

Programme d'administrateurs auxiliaires

149. Le PAM fait largement appel au Programme d'administrateurs auxiliaires pour renforcer sa capacité d'exécuter et d'administrer ses opérations. Les donateurs proposent des candidats pour une affectation spécifique, habituellement pour une période de deux à trois ans. Environ 70 pour cent des administrateurs auxiliaires sont affectés sur le terrain et 30 pour cent au siège.
150. Pendant qu'ils travaillent au PAM, les administrateurs auxiliaires sont affectés alternativement à des opérations d'urgence et à des projets de développement ainsi qu'à des tâches d'appui aux programmes et de gestion. Au cours de l'exercice biennal à venir, le PAM prévoit une augmentation du nombre d'affectations des administrateurs auxiliaires, particulièrement dans la catégorie des activités de développement. Leurs effectifs devraient passer de 80 à quelque 96 pendant l'exercice biennal. Par le passé, le PAM a placé environ 50 pour cent de ses administrateurs auxiliaires à des postes existants du cadre organique.
151. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, le montant total des ressources provenant du Programme d'administrateurs auxiliaires sera d'environ 14 millions de dollars.



Reclassements de postes pour 2002–2003

152. Le budget de l'exercice biennal 2000–2001 prévoyait le reclassement de 40 postes, tous financés au titre du budget AAP ou des CAD. Ces reclassements ont été particulièrement utiles pendant la transformation du PAM en organisation pleinement décentralisée. D'autres reclassements ont été opérés par suite de changements des attributions attachées à certains postes du siège et sur le terrain entraînés, pour l'essentiel, par les nouvelles responsabilités confiées aux titulaires desdits postes dans le contexte du FMIP.
153. Pour l'exercice biennal 2002–2003, le Directeur exécutif demande au Conseil d'autoriser le reclassement de 20 postes.

Coordination avec les autres organismes des Nations Unies

154. Afin d'appliquer de façon efficace et cohérente la Déclaration du millénaire ainsi que les mesures adoptées par plusieurs sommets et grandes conférences internationales, le PAM continuera de jouer un rôle actif et constructif dans le resserrement de la coordination entre les organismes des Nations Unies.
155. Le Programme continuera d'affecter les ressources financières et humaines nécessaires à sa participation à différentes instances des Nations Unies, dont la session annuelle du Conseil économique et social, la Réunion des chefs de secrétariat des organismes du système des Nations Unies et ses organes subsidiaires, la Conférence et le Conseil de la FAO et les autres réunions de la FAO intéressant le Programme, le Groupe de direction du Secrétaire général, le Comité permanent interorganisations, le Comité exécutif pour les affaires humanitaires et le Groupe des Nations Unies pour le développement.
156. En ce qui concerne en particulier les questions humanitaires, le PAM axera ses efforts, de plus en plus, sur le resserrement de la coopération et de la collaboration avec les partenaires des Nations Unies et des autres organismes associés pour renforcer la préparation à des situations d'urgence et les moyens d'intervention, en particulier avec le Département des opérations de maintien de la paix. Il pourra s'avérer nécessaire, dans ce contexte, de mobiliser de nouvelles ressources pour faciliter la réalisation des objectifs fixés dans le rapport Brahimi.
157. L'approche fondée sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement étant maintenant presque universellement appliquée, de plus en plus de bureaux de pays seront appelés à consacrer une part significative du temps de leur personnel à l'élaboration des bilans communs de pays et des Plans-cadres, mécanismes qu'utilise le PAM pour resserrer la coordination entre les programmes.
158. Par ailleurs, le PAM poursuivra l'harmonisation des cycles de programmation des activités de développement pour faciliter l'application de l'approche fondée sur les bilans communs de pays et les Plans-cadres. Le personnel devra par conséquent investir une partie de son temps dans la coordination interinstitutions et la collaboration avec les gouvernements afin de promouvoir ainsi la durabilité des activités entreprises.
159. Le PAM continuera, aussi bien à l'intérieur de ses mécanismes formels que d'autres façons, à collaborer aux niveaux tant stratégique qu'opérationnel avec plusieurs organismes des Nations Unies et ONG pour faire mieux connaître les efforts qu'il déploie pour sauver des vies humaines et éliminer la faim. Cette collaboration a des incidences sur le plan des ressources aussi bien humaines que financières, et il faudra notamment collaborer avec les organismes de secours humanitaires et d'aide au développement, au siège et sur le terrain, pour mieux coordonner l'assistance fournie et régler les problèmes communs à d'autres



organismes des Nations Unies. En outre, le PAM collaborera avec les autres services du Secrétariat de l'ONU pour améliorer la cohérence et la complémentarité de ses activités humanitaires et activités de développement et des initiatives de l'ONU dans le domaine politique et dans celui du maintien de la paix.

160. Le PAM continuera de renforcer son rôle et ses attributions dans le domaine de la coordination et de la planification interorganisations, notamment en collaborant plus systématiquement, dans le contexte du processus d'appels communs, avec les organismes des Nations Unies, les ONG et les autres partenaires opérationnels. Le PAM continuera également à renforcer ses partenariats et sa coopération technique (par exemple avec le Programme ONUSIDA, l'OMS, l'UNESCO et l'UNICEF), dans des domaines comme la lutte contre le VIH/SIDA, l'alimentation scolaire, la nutrition et d'autres domaines pertinents, et il pourra s'avérer nécessaire de créer de nouveaux partenariats pour résoudre des problèmes émergents. À ce propos, il a été entrepris de réviser le Mémoire d'accord conclu entre le PAM et le HCR. Par ailleurs, une attention particulière sera consacrée à la collaboration avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) grâce à des réunions fréquentes et/ou à des missions conjointes d'évaluation aux niveaux aussi bien politique que technique.
161. Il faudra également pour le PAM continuer à appliquer les indications données par les organes de gouvernance du Conseil, à savoir le Conseil économique et social de l'ONU et le Conseil de la FAO. En outre, la participation du Président du Conseil d'administration du PAM aux réunions conjointes des conseils des fonds et programmes des Nations Unies qui se tiennent à New York permettra de renforcer la coordination et la cohésion en matière de politiques générales.
162. Enfin, le PAM a collaboré avec les organismes ci-après des Nations Unies pour promouvoir l'habilitation des femmes et la parité hommes-femmes: avec la FAO pour l'élaboration d'un manuel d'analyses socio-économiques et sexospécifiques pour les programmes d'urgence; avec l'UNICEF dans le contexte de la coprésidence du Sous-Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur la promotion de la parité hommes-femmes dans l'assistance humanitaire; et avec le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) sur l'intégration d'une perspective sexospécifique au processus d'appels communs grâce à l'application d'une approche d'analyse des capacités et de la vulnérabilité. Le PAM continue à donner l'exemple aux autres organisations des Nations Unies en s'attachant à réaliser les objectifs spécifiques et ambitieux fixés dans ses Engagements en faveur des femmes pour 1996–2001. Ces objectifs sont notamment de réduire les disparités entre hommes et femmes en allouant au moins 60 pour cent de ses ressources aux femmes et aux filles dans les pays où il ressort des statistiques ventilées par sexe que les femmes souffrent d'un désavantage de 25 pour cent ou plus par rapport aux hommes.



Section IV. Tableaux et annexes

- Tableau A: Recettes et dépenses et évolution de la situation des soldes des fonds, projections pour 2000–2001
- Tableau B: Tableau des effectifs AAP et CAD, par rubrique budgétaire, 2000–2001 et 2002–2003
- Tableau C: Budget AAP par unité administrative et par rubrique budgétaire, 2000–2001 et 2002–2003
- Annexe I: Organigramme du PAM et liste des sigles des unités administratives
- Annexe II: Éléments marquants du Plan stratégique et financier pour la période 2002–2005
- Annexe III: Méthodologie
- Annexe IV: Terminologie



TABLEAU A: RECETTES ET DÉPENSES ET ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES SOLDES DES FONDS, PROJECTIONS POUR 2000-2001
(en millions de dollars)

	Fonds général	Développement	Opérations d'urgence	IPSR	Opérations spéciales	Services bilatéraux et autres	TOTAL
2000-2001 Solde d'ouverture	95	104	60	51	9	73	392
Plus: Estimation des contributions et des recettes							
Contributions en produits		307	789	495	0	0	1 591
Autres contributions	2	209	849	611	49	90	1 811
Total partiel	2	516	1 638	1 107	49	90	3 403
Intérêts et autres recettes	97						97
Contributions en espèces en contrepartie des gouvernements aux dépenses locales	2						2
Virement au Fonds général des contributions au titre des coûts d'appui indirects	248	-37	-120	-80	-4	-6	0
TOTAL	349	479	1 518	1 026	46	84	3 502
Moins: Estimation des dépenses							
Dépenses en produits au titre des coûts opérationnels		321	657	487			1 465
Autres coûts opérationnels:							
Transport maritime		93	236	169		1	499
TTEM		41	402	284		9	736
Autres	4	20	24	10	37	50	143
Coûts d'appui directs		37	137	106	13	17	311
Coûts d'appui indirects	240						240
Autres*	9					2	10
TOTAL	252	512	1 455	1 056	50	79	3 405
2000-2001 Solde de fin d'exercice	192	71	123	21	5	77	489
<i>Volume (en milliers de tonnes)</i>		1 419	3 509	2 254			7 181

* Dépenses au titre des comptes spéciaux et des fonds fiduciaires.



TABLEAU B: TABLEAU DES EFFECTIFS AAP ET CAD, PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE, 2000-2001 ET 2002-2003

Fonctionnaires internationaux du cadre organique et catégories supérieures											Autres			
Division/Unité	DE	DEA/ SDE		D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Total	Administrateurs nationaux	Services	Total général
													généraux et autres	
A. SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES-BUREAUX DE RÉGION ET DE PAYS														
Bureaux de région														
Asie														
2000-2001	AAP			1,0	1,0	3,0	7,0	3,0	-	-	15,0	5,0	10,0	30,0
2002-2003	AAP			1,0	1,0	3,0	7,0	3,0	-	-	15,0	5,0	10,0	30,0
Europe orientale														
2000-2001	CAD				1,0	1,0	1,0	3,0	3,0		9,0		4,0	13,0
2002-2003	AAP				1,0						1,0			1,0
	CAD					1,0	2,0	7,5			10,5		4,0	14,5
	TOTAL 2002-2003			-	1,0	1,0	2,0	7,5	-	-	11,5	-	4,0	15,5
Amérique latine et Caraïbes														
2000-2001	AAP			1,0	2,0	2,0	8,0	1,0	1,0		15,0	6,0	15,0	36,0
2002-2003	AAP			1,0	2,0	4,0	5,0	1,0	1,0		14,0	3,0	19,0	36,0
Moyen-Orient, Asie centrale et Méditerranée														
2000-2001	AAP			1,0	2,0	2,0	8,0	2,0	-		15,0	5,0	17,0	37,0
2002-2003	AAP			1,0	2,0	1,0	9,0	2,0	-		15,0	5,0	17,0	37,0
Afrique orientale et australe														
2000-2001	AAP			1,0	2,0	4,0	7,0	4,0	-		18,0	6,0	14,0	38,0
2002-2003	AAP			1,0	2,0	6,0	6,0	3,0	-		18,0	5,0	17,0	40,0
Afrique de l'Ouest														
2000-2001	AAP			1,0	1,0	3,0	6,0	2,0	-		13,0	5,0	10,0	28,0
2002-2003	AAP			1,0	1,0	3,0	6,0	2,0	-		13,0	6,0	11,0	30,0
Afrique centrale														
2000-2001	AAP			1,0	1,0	2,0	6,0	3,0	-		13,0	5,0	10,0	28,0
2002-2003	AAP			1,0	1,0	2,0	6,0	3,0	-		13,0	5,0	11,0	29,0
Total partiel, bureaux de région														
2000-2001	AAP			6,0	9,0	16,0	42,0	15,0	1,0	-	89,0	32,0	76,0	197,0
	CAD			-	1,0	1,0	1,0	3,0	3,0	-	9,0	-	4,0	13,0
	TOTAL 2000-20001			6,0	10,0	17,0	43,0	18,0	4,0	-	98,0	32,0	80,0	210,0
2002-2003	AAP			6,0	10,0	19,0	39,0	14,0	1,0	-	89,0	29,0	85,0	203,0
	CAD			-	-	1,0	2,0	7,5	-	-	10,5	-	4,0	14,5
	TOTAL 2002-2003			6,0	10,0	20,0	41,0	21,5	1,0	-	99,5	29,0	89,0	217,5
Bureaux de pays														
2000-2001	AAP			3,0	11,5	39,5	8,5				62,5	107,0	263,5	433,0
	CAD			1,0	2,0	20,0	68,0	153,0	135,0	8,0	387,0	92,0	3 963,0	4 442,0
	TOTAL 2000-2001	-	-	4,0	13,5	59,5	76,5	153,0	135,0	8,0	449,5	199,0	4 226,5	4 875,0



TABLEAU B: TABLEAU DES EFFECTIFS AAP ET CAD, PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE, 2000-2001 ET 2002-2003

Fonctionnaires internationaux du cadre organique et catégories supérieures											Autres			
Division/Unité		DE	DEA/ SDE	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Total	Administrateurs nationaux	Services généraux et autres catégories	Total général
2002-2003	AAP			6,0	18,0	38,0	8,0				70,0	111,0	269,0	450,0
	CAD			1,0	0,0	14,0	60,0	138,0	122,0	7,0	342,0	92,0	3 556,0	3 990,0
	TOTAL 2002-2003	-	-	7,0	18,0	52,0	68,0	138,0	122,0	7,0	412,0	203,0	3 825,0	4 440,0
TOTAL, SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES - BUREAUX DE RÉGION ET DE PAYS														
2000-2001	AAP	-	-	9,0	20,5	55,5	50,5	15,0	1,0	-	151,5	139,0	339,5	630,0
	CAD	-	-	1,0	3,0	21,0	69,0	156,0	138,0	8,0	396,0	92,0	3 967,0	4 455,0
	TOTAL 2000-20001	-	-	10,0	23,5	76,5	119,5	171,0	139,0	8,0	547,5	231,0	4 306,5	5 085,0
2002-2003	AAP	-	-	12,0	28,0	57,0	47,0	14,0	1,0	-	159,0	140,0	354,0	653,0
	CAD	-	-	1,0	-	15,0	62,0	145,5	122,0	7,0	352,5	92,0	3 560,0	4 004,5
	TOTAL 2002-2003	-	-	13,0	28,0	72,0	109,0	159,5	123,0	7,0	511,5	232,0	3 914,0	4 657,5
B. SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES - SIÈGE (DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS)														
2000-2001	AAP	-	1,0	2,0	5,0	6,0	18,0	12,0	3,0	-	47,0	-	72,0	119,0
	CAD					2,0	2,0	2,0	1,0		7,0		3,3	10,3
	TOTAL 2000-2001	-	1,0	2,0	5,0	8,0	20,0	14,0	4,0	-	54,0	-	75,3	129,3
2002-2003	AAP	-	1,0	2,0	5,0	8,5	15,5	14,0	2,0	-	48,0	-	69,0	117,0
	CAD					1,0	1,0	1,0	-		3,0		2,0	5,0
	TOTAL 2002-2003	-	1,0	2,0	5,0	9,5	16,5	15,0	2,0	-	51,0	-	71,0	122,0
C. GESTION ET ADMINISTRATION														
Gestion														
Bureau du Directeur exécutif (OED)														
2000-2001	AAP	1,0	1,0	1,0	5,0	6,0	11,0	5,0	2,0	-	32,0	-	24,0	56,0
2002-2003	AAP	1,0	1,0	2,0	4,0	7,0	11,0	5,0	2,0		33,0		25,0	58,0
Division des ressources et des relations extérieures (RE)														
2000-2001	AAP	-	-	2,0	7,0	8,0	14,5	14,0	2,0	-	47,5		45,0	92,5
2002-2003	AAP	-	-	2,0	7,0	8,0	21,0	10,5	-	-	48,5		47,0	95,5
Division des stratégies et des politiques (SP)														
2000-2001	AAP	-	-	1,0	3,0	7,0	4,0	2,0	-	-	17,0		8,0	25,0
2002-2003	AAP	-	-	1,0	3,0	7,0	4,0	2,0	-	-	17,0		9,0	26,0
Total partiel, gestion														
2000-2001	AAP	1,0	1,0	4,0	15,0	21,0	29,5	21,0	4,0	-	96,5	-	77,0	173,5
2002-2003	AAP	1,0	1,0	5,0	14,0	22,0	36,0	17,5	2,0	-	98,5	-	81,0	179,5



TABLEAU B: TABLEAU DES EFFECTIFS AAP ET CAD, PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE, 2000-2001 ET 2002-2003

Fonctionnaires internationaux du cadre organique et catégories supérieures											Autres			
Division/Unité	DE	DEA/		D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Total	Administrateurs nationaux	Services	Total général
		SDE											généraux et autres	
Administration														
Bureau du Sous-Directeur exécutif - Administration (AD)														
2000-2001	AAP	-	1,0	-	-	-	1,0	-	-	-	2,0		2,0	4,0
2002-2003	AAP	-	1,0	-	-	-	1,0	-	-	-	2,0		2,0	4,0
Division des finances (FS)														
2000-2001	AAP	-	-	1,0	1,0	4,0	5,0	4,0	4,0	-	19,0		35,0	54,0
2002-2003	AAP	-	-	1,0	1,0	4,0	5,0	6,0	5,0	-	22,0		33,0	55,0
Division des technologies de l'information et de la communication (ICT)														
2000-2001	AAP	-	-	1,0	1,0	4,0	8,0	11,0	6,0	-	31,0		33,0	64,0
2002-2003	AAP	-	-	1,0	1,0	4,0	10,0	11,0	6,0	-	33,0	-	32,0	65,0
Division des ressources humaines (HR)														
2000-2001	AAP	-	-	1,0	1,0	3,0	7,0	4,0	2,0	11,0	29,0		35,0	64,0
	CAD	-	-	-	-	-	-	4,0	1,0	-	5,0		7,0	12,0
	TOTAL 2000-2001	-	-	1,0	1,0	3,0	7,0	8,0	3,0	11,0	34,0	-	42,0	76,0
2002-2003	AAP	-	-	1,0	1,0	3,0	8,0	4,0	5,0	11,0	33,0		35,0	68,0
	CAD	-	-	-	-	-	-	2,0	2,0	-	4,0		5,0	9,0
	TOTAL 2002-2003	-	-	1,0	1,0	3,0	8,0	6,0	7,0	11,0	37,0	-	40,0	77,0
Division des services de gestion (MS)														
2000-2001	AAP	-	-	-	1,0	2,0	7,0	5,0	1,0	1,0	17,0		50,0	67,0
	CAD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		1,0	1,0
	TOTAL 2000-2001	-	-	-	1,0	2,0	7,0	5,0	1,0	1,0	17,0	-	51,0	68,0
2002-2003	AAP	-	-	-	1,0	3,0	5,0	5,0	1,0	1,0	16,0		49,0	65,0
Total partiel, administration														
2000-2001	AAP	-	1,0	3,0	4,0	13,0	28,0	24,0	13,0	12,0	98,0	-	155,0	253,0
	CAD	-	-	-	-	-	-	4,0	1,0	-	5,0	-	8,0	13,0
	TOTAL 2000-2001	-	1,0	3,0	4,0	13,0	28,0	28,0	14,0	12,0	103,0	-	163,0	266,0
2002-2003	AAP	-	1,0	3,0	4,0	14,0	29,0	26,0	17,0	12,0	106,0	-	151,0	257,0
	CAD	-	-	-	-	-	-	2,0	2,0	-	4,0	-	5,0	9,0
	TOTAL 2002-2003	-	1,0	3,0	4,0	14,0	29,0	28,0	19,0	12,0	110,0	-	156,0	266,0



TABLEAU B: TABLEAU DES EFFECTIFS AAP ET CAD, PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE, 2000-2001 ET 2002-2003

Fonctionnaires internationaux du cadre organique et catégories supérieures											Autres		Total général	
Division/Unité	DE	DEA/ SDE	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Total	Administrateurs nationaux	Services généraux et autres		
TOTAL, GESTION ET ADMINISTRATION														
2000-2001	AAP	1,0	2,0	7,0	19,0	34,0	57,5	45,0	17,0	12,0	194,5	-	232,0	426,5
	CAD	-	-	-	-	-	-	4,0	1,0	-	5,0	-	8,0	13,0
	TOTAL 2000-20001	1,0	2,0	7,0	19,0	34,0	57,5	49,0	18,0	12,0	199,5	-	240,0	439,5
2002-2003	AAP	1,0	2,0	8,0	18,0	36,0	65,0	43,5	19,0	12,0	204,5	-	232,0	436,5
	CAD	-	-	-	-	-	-	2,0	2,0	-	4,0	-	5,0	9,0
	TOTAL 2002-2003	1,0	2,0	8,0	18,0	36,0	65,0	45,5	21,0	12,0	208,5	-	237,0	445,5
TOTAL GÉNÉRAL														
2000-2001	AAP	1,0	3,0	18,0	44,5	95,5	126,0	72,0	21,0	12,0	393,0	139,0	643,5	1 175,5
	CAD	-	-	1,0	3,0	23,0	71,0	162,0	140,0	8,0	408,0	92,0	3 978,3	4 478,3
	TOTAL 2000-20001	1,0	3,0	19,0	47,5	118,5	197,0	234,0	161,0	20,0	801,0	231,0	4 621,8	5 653,8
2002-2003	AAP	1,0	3,0	22,0	51,0	101,5	127,5	71,5	22,0	12,0	411,5	140,0	655,0	1 206,5
	CAD	-	-	1,0	-	16,0	63,0	148,5	124,0	7,0	359,5	92,0	3 567,0	4 018,5
	TOTAL 2002-2003	1,0	3,0	23,0	51,0	117,5	190,5	220,0	146,0	19,0	771,0	232,0	4 222,0	5 225,0



TABLEAU C: BUDGET AAP PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE ET PAR RUBRIQUE ADMINISTRATIVE, 2000-2001 ET 2002-2003 (en milliers de dollars)

Division/Unité	Dépenses de personnel	Heures suppl.	Consultants	Voyage	Info. et Documents/ publ.	réunions	Formation	Communi-cations	SIG/infor-matique	Autres dépenses de fonction-nement	Services fournis par la FAO	Services fournis par d'autres organismes des Nations Unies	Total des dépenses autres que de personnel	Total général
A. SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES - BUREAUX DE RÉGION ET DE PAYS														
Bureaux de région														
2000-2001 Total ancienne structure	27 594									14 906			14 906	42 500
2002-2003														
Asie	5 544									1 648			1 648	7 192
Europe orientale	264												0	264
Amérique latine et Caraïbes	5 537									1 201			1 201	6 738
Moyen-Orient, Asie centrale et Méditerranée	5 905									1 200			1 200	7 105
Afrique orientale et australe	6 587									2 599			2 599	9 187
Afrique de l'Ouest	4 876									1 648			1 648	6 524
Afrique centrale	4 745									1 649			1 649	6 394
Total partiel	33 460									9 944			9 944	43 403
Bureaux de pays														
2000-2001	33 831									8 909			8 909	42 740
2002-2003	35 125									9 193			9 193	44 319
TOTAL, SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES - BUREAUX DE RÉGION ET DE PAYS														
2000-2001	61 425									23 815			23 815	85 240
2002-2003	68 585									19 137			19 137	87 722
B. SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES - SIÈGE (DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS)														
Bureau du Sous-Directeur exécutif - Département des opérations (OD)														
2000-2001	1 911	5	278	150	42	-	11	-	-	5	-	-	491	2 402
2002-2003	2 365	8	120	225	-	-	30	-	-	18	-	-	401	2 766
Service de la programmation (ODP)														
2000-2001	3 116	7	85	17	-	-	20	-	-	-	-	-	129	3 245
2002-2003	3 161	10	25	30	-	-	-	-	-	-	-	-	65	3 226
Bureau des activités de développement (ODA), des affaires humanitaires (OHA) et ACV														
2000-2001	2 045	2	1 530	125	260	-	-	-	-	200	-	-	2 117	4 162
2002-2003	2 219	6	400	309	86	-	60	8	-	97	-	-	966	3 186
Division des transports (OT)														
2000-2001	11 099	11	900	479	55	21	379	950	10	5	-	107	2 916	14 015
2002-2003	9 128	14	71	277	9	-	-	-	-	16	-	-	387	9 514



TABLEAU C: BUDGET AAP PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE ET PAR RUBRIQUE ADMINISTRATIVE, 2000-2001 ET 2002-2003 (en milliers de dollars)

Division/Unité	Dépenses de personnel	Heures suppl.	Consultants	Voyage	Info. et publ.	Documents/réunions	Formation	Communi-cations	SIG/infor-matique	Autres dépenses de fonction-nement	Services fournis par la FAO	Services fournis par d'autres organismes des Nations Unies	Total des dépenses autres que de personnel	Total général
Bureaux Asie et Afrique, services de liaison avec les Bureaux 2000-2001	5 604	7	-	388	-	-	17	-	-	7	-	-	420	6 023
TOTAL, SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES - SIÈGE														
2000-2001	23 775	32	2 793	1 159	357	21	427	950	10	216	-	107	6 072	29 847
2002-2003	16 873	38	616	841	95	-	90	8	-	131	-	-	1 819	18 692
C. GESTION ET ADMINISTRATION														
Gestion														
Bureau du Directeur exécutif (OED)														
2000-2001	9 795	38	920	676	3	-	62	-	-	125	702	1 000	3 525	13 321
2002-2003	9 998	42	566	723	5	-	20	-	-	62	402	1 000	2 821	12 818
Division des ressources et des relations extérieures (RE)														
2000-2001	14 617	28	996	910	2 256	2 307	72	304	58	924	-	-	7 855	22 472
2002-2003	14 951	34	457	723	2 356	2 131	25	193	32	668	2	216	6 836	21 787
Division des stratégies et des politiques (SP)														
2000-2001	4 313	3	2 906	350	176	300	335	40	80	194	-	-	4 383	8 697
2002-2003	4 782	7	970	541	93	-	-	37	12	216	-	-	1 875	6 657
Total partiel, gestion														
2000-2001	28 726	69	4 822	1 936	2 435	2 607	468	344	138	1 243	702	1 000	15 764	44 489
2002-2003	29 731	82	1 993	1 987	2 454	2 131	45	230	44	945	404	1 216	11 531	41 262
Administration														
Bureau du Sous-Directeur exécutif - Administration (AD)														
2000-2001	392	2	75	75	-	-	5	-	-	3	-	-	160	552
2002-2003	742	10	75	80	-	-	-	-	-	5	-	-	170	912
Division des finances (FS)														
2000-2001	7 654	105	496	131	1	-	56	-	270	2	225	-	1 286	8 940
2002-2003	7 553	106	86	112	-	-	-	-	-	11	225	-	540	8 094



TABLEAU C: BUDGET AAP PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE ET PAR RUBRIQUE ADMINISTRATIVE, 2000-2001 ET 2002-2003 (en milliers de dollars)

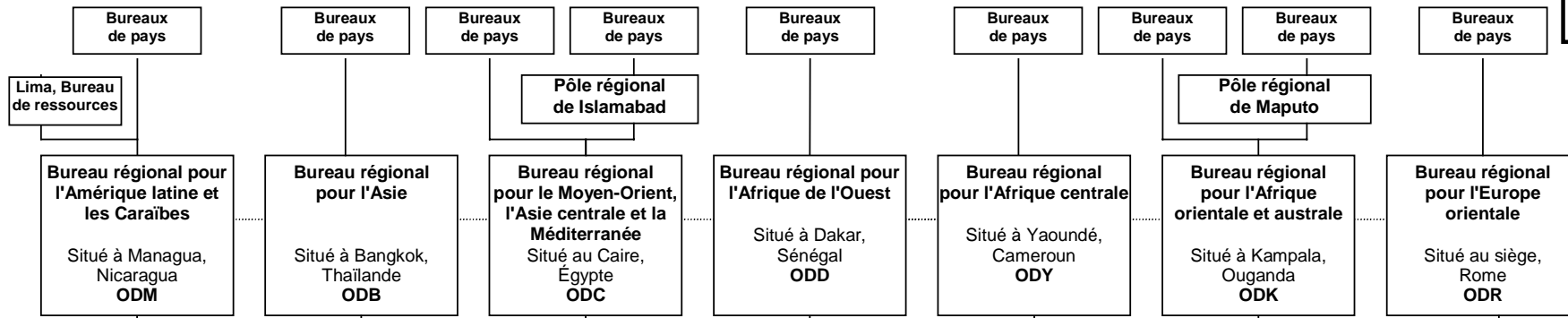
Division/Unité	Dépenses de personnel	Heures suppl.	Consultants	Voyage	Info. et publ.	Documents/réunions	Formation	Communi-cations	SIG/infor-matique	Autres dépenses de fonction-nement	Services fournis par la FAO	Services fournis par d'autres organismes des Nations Unies	Total des dépenses autres que de personnel	Total général
Division des technologies de l'information et de la communication (ICT)														
2000-2001	9 379	80	2 337	274	10	123	237	4 526	2 897	7 317	60	1 900	19 762	29 141
2002-2003	9 249	99	3 710	280	213	-	104	2 186	1 495	2	-	1 600	9 689	18 938
Division des ressources humaines (HR)														
2000-2001	8 706	32	1 184	355	-	75	8 519	-	-	79	1 209	-	11 452	20 158
2002-2003	9 023	48	607	261	-	-	4 225	-	-	48	1 153	15	6 357	15 379
Division des services de gestion (MS)														
2000-2001	8 484	273	379	282	10	-	62	-	-	7 626	460	120	9 212	17 696
2002-2003	7 254	238	192	225	10	-	30	-	-	7 444	300	140	8 579	15 833
Total partiel, administration														
2000-2001	34 615	492	4 471	1 117	21	198	8 879	4 526	3 167	15 026	1 954	2 020	41 872	76 486
2002-2003	33 821	501	4 670	958	223	-	4 359	2 186	1 495	7 510	1 678	1 755	25 335	59 156
Dépenses obligatoires														
2000-2001													3 684	3 684
2002-2003													2 968	2 968
TOTAL, GESTION ET ADMINISTRATION														
2000-2001	63 340	561	9 293	3 053	2 456	2 804	9 348	4 870	3 305	16 269	2 656	3 020	61 319	124 659
2002-2003	63 552	584	6 662	2 945	2 677	2 131	4 404	2 416	1 539	8 455	2 082	2 971	39 834	103 386
TOTAL GÉNÉRAL														
2000-2001	148 540	594	12 086	4 212	2 813	2 825	9 774	5 820	3 315	40 300	2 656	3 127	91 206	239 746
2002-2003	149 010	622	7 278	3 786	2 772	2 131	4 494	2 424	1 539	27 723	2 082	2 971	60 790	209 800



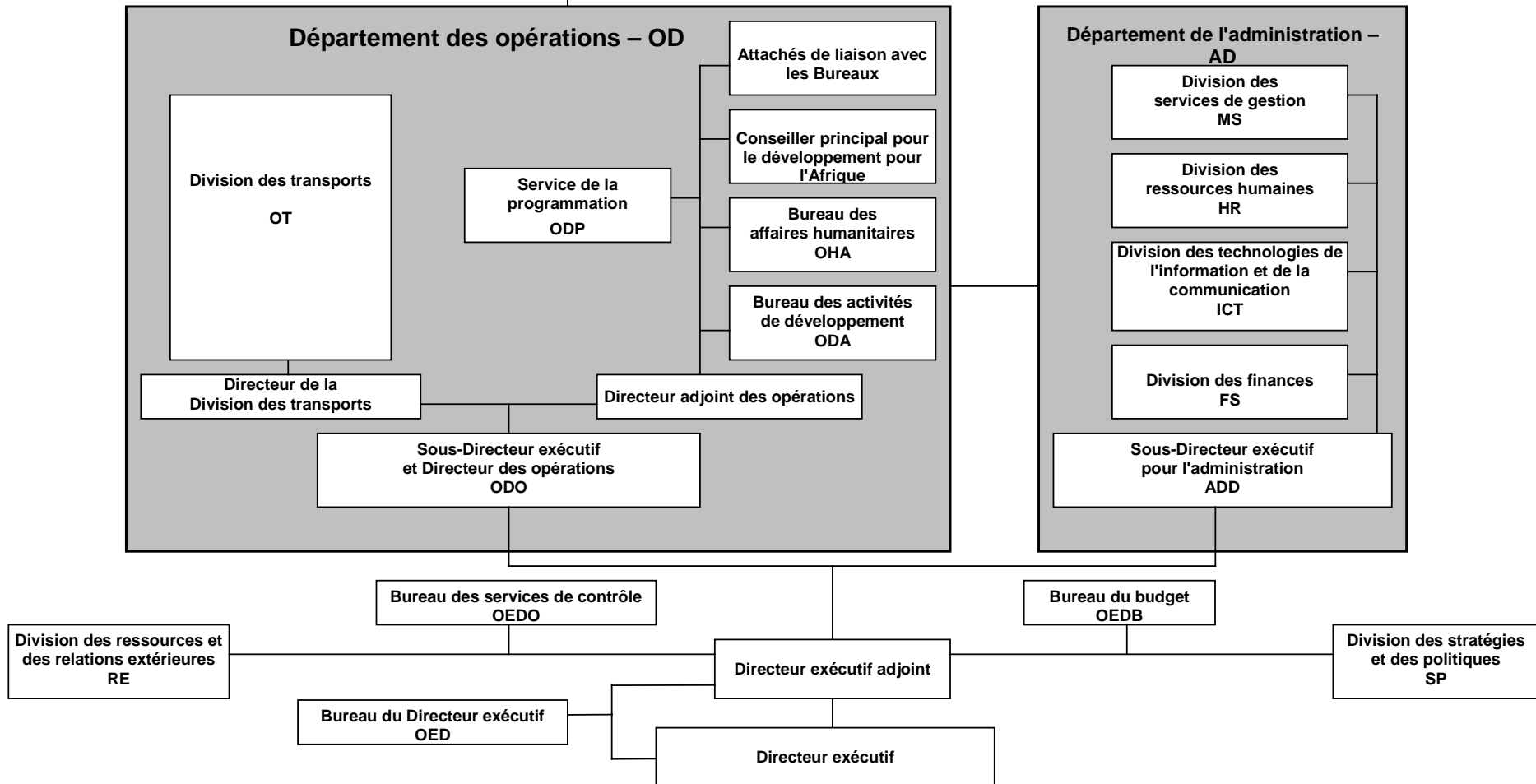


ORGANIGRAMME DU PAM

87 Bureaux de pays
2 Pôles régionaux
7 Bureaux régionaux



PAM – Tableaux et annexes



ANNEXE I

ACRONYMES DES UNITES ADMINISTRATIVES DU PAM

OED BUREAUX DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

OED	Bureau du Directeur exécutif, OED
OEDB	Bureau du budget
OEDO	Bureau des services de contrôle

SP DIVISION DES STRATÉGIES ET DES POLITIQUES

SPD	Bureau du Directeur, SP
SPF	Unité d'appui à l'alimentation scolaire
SPP	Service des affaires politiques
SPS	Sous-Division de la planification stratégique
SPT	Unité de l'appui technique
SPW	Bureau de liaison avec la Banque mondiale

RE DIVISION DES RESSOURCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

RED	Bureau du Directeur, RE
REA	Service de la mobilisation des ressources (Amériques, Australie et Asie)
REB	Bureau de liaison, Bruxelles
REC	Secrétariat du Conseil d'administration et affaires interorganisations
REE	Service de la mobilisation des ressources (Europe, Moyen-Orient et Afrique)
REF	Bureau des appels de fonds dans le secteur privé
REG	Bureau de liaison, Genève
REJ	Bureau de liaison, Japon
REN	Bureau de liaison, New York
REP	Service des affaires publiques
REW	Bureau de liaison, Washington

OD DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS

ODO	Bureau du Sous-Directeur exécutif, OD
ODA	Bureau des activités de développement
ODB	Bureau régional pour l'Asie (Bangkok)
ODC	Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et la Méditerranée (Caire)
ODD	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (Dakar)
ODK	Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe (Kampala)
ODM	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Managua)
ODP	Service de la programmation
ODR	Bureau régional pour l'Europe orientale (Rome)
ODY	Bureau régional pour l'Afrique centrale (Yaoundé)
OHA	Bureau des affaires humanitaires

OT DIVISION DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE



OTD	Bureau du Directeur, OT
OTF	Sous-Division du fret (analyse et appui)
OTI	Sous-Division de l'assurance et des affaires juridiques
OTL	Service de la logistique
OTS	Service du transport maritime
AD	DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION
ADD	Bureau du Sous-Directeur exécutif, AD
FS	DIVISION DES FINANCES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION
FSD	Bureau du Directeur, FS
FSA	Sous-Division de la comptabilité
FSC	Sous-Division de la comptabilité des contributions et des projets
FSP	Sous-Division des paiements et des états de paye
FSF	Sous-Division de l'appui aux bureaux de terrain
FST	Sous-Division de la trésorerie
ICT	DIVISION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ICTA	Sous-Division de la gestion des bases de données et de la sécurité
ICTD	Sous-Division du développement des systèmes d'information
ICTI	Sous-Division de la gestion de l'information
ICTS	Sous-Division du développement de l'information et de l'intégration des systèmes
ICTT	Sous-Division des services ICT sur le terrain
HR	DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES
HRD	Bureau du Directeur, HR
HRC	Sous-Division de l'organisation des carrières
HROI	Unité du recrutement et de la gestion du personnel recruté au plan international
HROT	Équipes de gestion des opérations - contrats et avantages
HRP	Unité de l'appui aux questions de politique
HRS	Sous-Division des relations avec le personnel et des services
MS	DIVISION DES SERVICES DE GESTION
MSD	Bureau du Directeur, MS
MSA	Sous-Division des services administratifs
MSP	Sous-Division des achats et des contrats
MSS	Unité de la sécurité au siège et sur le terrain
MST	Unité des voyages



Annexe II

Éléments marquants du Plan stratégique et financier pour la période 2002–2005

BUT, OBJECTIFS ET INDICATEURS DU PAM

Le texte de la présente annexe est extrait de la Section II du Plan stratégique et financier (2002–2005) du PAM approuvé par le Conseil.

Le but est ce que le PAM entend réaliser. Les objectifs sont les principales étapes conduisant à ce but. Pour permettre le suivi de la progression du Programme, des indicateurs sont fournis pour chaque objectif. Ils portent essentiellement sur les résultats concrets attendus et permettent d'analyser la performance sur une base annuelle. C'est la première fois que le PAM a établi de tels indicateurs. Une certaine expérience de leur utilisation sera nécessaire pour qu'on puisse évaluer pleinement leur utilité.

Le but du PAM pour 2002–2005 est:

Excellence dans la fourniture de l'aide alimentaire qui permet à tous les bénéficiaires prévus des activités de secours du PAM de survivre et de maintenir un état nutritionnel satisfaisant et dans les activités rendant possible l'amélioration de la situation d'au moins 30 millions de victimes de la faim chaque année.

Les objectifs, indicateurs et budgets indicatifs extraits du Plan sont présentés par catégorie d'activités et activités d'appui dans les pages ci-après.



I. PROGRAMMES ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Disponibilité de ressources à titre indicatif
2002-2003 633 millions de dollars
2004-2005 638 millions de dollars

Objectifs	Indicateurs annuels des résultats
<p>I.A. Chaque année avoir permis à au moins 30 millions de pauvres victimes de la faim ciblés de bénéficier de possibilités de développement en levant l'obstacle constitué par la faim:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans le rapport de 50 pour cent pour les PMA: 90 pour cent pour les PFRDV et 10 pour cent pour les autres pays ➤ Avec la ration prévue, dans les limites du budget et du calendrier approuvés ➤ Ciblage des plus pauvres d'entre les pauvres ➤ Au moins 75 pour cent des bénéficiaires étant des femmes et des enfants ➤ Donnant le contrôle de l'aide alimentaire aux femmes ➤ Permettant la constitution d'avoirs favorisant le développement individuel et communautaire dans les catégories suivantes: santé des mères et des enfants, éducation et formation, infrastructure matérielle, atténuation des effets des catastrophes et gestion des ressources naturelles (au moins 25 pour cent des avoirs constitués seront contrôlés par des femmes) 	<p>I.A. Nombre total de bénéficiaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux des dépenses pour le développement des PMA, PFRDV et autres pays ➤ Pourcentage d'activités exécutées comme prévu pour: i) la taille des rations distribuées; ii) le niveau d'engagement des dépenses; et iii) le calendrier des distributions ➤ Pourcentage des bénéficiaires gagnant moins de un dollar par jour ➤ Pourcentage des femmes et des enfants bénéficiaires ➤ Pourcentage des femmes aux comités locaux assurant la distribution ➤ Nombre de bénéficiaires s'étant constitué un avoir personnel ou communautaire, par catégorie d'avoir, par sexe et par âge ➤ Quantité d'avoirs constitués et contrôlés par les bénéficiaires dans chaque catégorie, par sexe et par groupe d'âge
<p>I.B. Avoir aligné toutes les activités sur la politique et les directives visant à favoriser le développement pour 2003:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir assuré des partenariats pour la fourniture d'intrants non alimentaires essentiels 	<p>I.B. Pourcentage d'activités actuellement alignées sur les politiques et directives visant à favoriser le développement, par dépense:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et pourcentage de projets bénéficiant d'apports de partenaires, par type de partenariat et par valeur des ressources fournies
<p>I.C. Avoir eu les résultats en termes d'extrants et d'effets pour les pourcentages suivants d'activités de développement: 50 pour cent (2002), 75 pour cent (2003), 90 pour cent (2004), 100 pour cent (2005)</p>	<p>I.C. Pourcentage de rapports de projet standard indiquant les résultats en termes d'extrants et d'effets</p>



II. OPÉRATIONS D'URGENCE

Disponibilité des ressources à titre indicatif
2002-2003 1,3 milliard de dollars
2004-2005 1,2 milliard de dollars

Objectifs	Indicateurs annuels des résultats
<p>II.A. Avoir nourri 100 pour cent des victimes de la faim ciblées dans les opérations d'urgence approuvées:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avec la ration prévue, dans les limites du budget et du calendrier approuvés ➤ Au moins 80 pour cent des bénéficiaires étant des femmes et des enfants ➤ En donnant le contrôle de l'aide alimentaire aux femmes ➤ En mettant la population ciblée en mesure de pourvoir à ses besoins sans aide d'urgence 	<p>II.A. Pourcentage de bénéficiaires totaux prévus dans les opérations d'urgence approuvées qui reçoivent une aide alimentaire du PAM:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de bénéficiaires prévus totaux qui ont reçu la ration prévue, dans les limites du budget et du calendrier approuvés ➤ Nombre de femmes et d'enfants bénéficiaires ➤ Pourcentage de comités/structures/mécanismes de distribution de l'aide alimentaire locale gérés ou contrôlés par des femmes ➤ Pourcentage d'ex bénéficiaires d'opérations d'urgence n'ayant plus besoin d'aide alimentaire d'urgence
<p>II.B. Avoir conçu des stratégies de désengagement progressif ou, si nécessaire, des IPSR, pour faciliter le passage des opérations d'urgence au développement</p>	<p>II.B. Pourcentage d'opérations d'urgence terminées prévoyant une stratégie de désengagement progressif et/ou le passage à une autre catégorie d'activités</p>
<p>II.C. Avoir eu les résultats pour les pourcentages suivants des opérations d'urgence: 50 pour cent (2002), 75 pour cent (2003), 90 pour cent (2004), 100 pour cent (2005)</p>	<p>II.C. Pourcentage d'opérations d'urgence par dépense pour lesquelles des données de suivi étaient disponibles</p>



III. INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT

Disponibilité des ressources à titre indicatif
 2002-2003 880 millions de dollars
 2004-2005 828 millions de dollars

Objectifs	Indicateurs annuels des résultats
<p>III.A. Avoir nourri 100 pour cent des gens victimes de la faim ciblées par les IPSR approuvées chaque année:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avec la ration prévue, dans les limites du budget et du calendrier approuvés ➤ Au moins 80 pour cent des bénéficiaires étant des femmes et des enfants ➤ En donnant le contrôle de l'aide alimentaire aux femmes ➤ En mettant la population ciblée en mesure de pourvoir à ses besoins sans aide d'urgence ➤ En rendant possible, avec les partenaires du PAM, chaque fois que les conditions le permettent, la constitution d'avoirs favorisant le développement individuel et communautaire dans les catégories suivantes: santé maternelle et infantile, éducation et formation, infrastructure matérielle, atténuation des effets des catastrophes et gestion des ressources naturelles (au moins 25 pour cent des avoirs constitués étant contrôlés par les femmes) 	<p>III.A. Nombre de bénéficiaires de l'aide d'IPSR comparé au nombre prévu dans les propositions approuvées pour chaque année:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de bénéficiaires ayant reçu la ration prévue dans les limites du budget et du calendrier prévus ➤ Nombre de femmes et d'enfants bénéficiaires ➤ Pourcentage de femmes aux comités locaux d'activités/vivres chargés de la distribution ➤ Nombre d'ex bénéficiaires d'IPSR n'ayant plus besoin d'aide alimentaire d'urgence ➤ Nombre de bénéficiaires s'étant constitué des avoirs personnels ou communautaires dans chaque catégorie prioritaire de l'aide au développement ➤ Quantité d'avoirs constitués et contrôlés par les bénéficiaires dans chaque catégorie prioritaire
<p>III.B. Pour chaque IPSR, avoir évalué la nécessité du maintien de l'aide alimentaire et conçu: i) une stratégie de désengagement progressif; ii) une stratégie de "passage au développement"; ou iii) une stratégie d'extension de l'IPSR, si nécessaire</p>	<p>III.B. Pourcentage des IPSR prévoyant une stratégie de désengagement progressif, de passage au développement ou d'extension</p>
<p>III.C. Avoir eu les résultats (extrants et, si possible, effets) pour les pourcentages suivants du portefeuille d'IPSR: 50 pour cent (2002), 75 pour cent (2003), 90 pour cent (2004), 100 pour cent (2005)</p>	<p>III.C. Pourcentage annuel d'IPSR par dépenses pour lesquelles on disposait de données sur les extrants et les effets</p>



IV. OPÉRATIONS SPÉCIALES

Disponibilité des ressources à titre indicatif
2002-2003 42 millions de dollars
2004-2005 42 millions de dollars

Objectifs	Indicateurs annuels des résultats
<p>IV.A. Avoir conçu et exécuté une opération efficace et rentable de réparation ou de remise en état de l'infrastructure logistique et de transport:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque fois que cela était essentiel et possible pour faire en sorte qu'une aide alimentaire adéquate parvienne aux populations ciblées par les opérations d'urgence et/ou les IPSR approuvées par le PAM 	<p>IV.A. Pourcentage d'opérations spéciales financées à au moins 70 pour cent des besoins:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Changement en pourcentage du coût de livraison dû aux opérations spéciales ➤ Changement en pourcentage du tonnage transporté par les installations ayant bénéficié de l'opération spéciale ➤ Nombre de mécanismes de livraison rendus possibles par une opération spéciale
<p>IV.B. Avoir fourni à la demande de la communauté humanitaire internationale moyennant recouvrement intégral des coûts un service logistique et de transport d'articles non alimentaires destinés aux opérations d'urgence et aux IPSR</p>	<p>IV.B. Nombre d'opérations d'appui logistique effectuées pour des organisations autres que le PAM par catégorie: Nations Unies, donateurs, ONG, gouvernements</p>

V. ACTIVITÉS D'APPUI

Allocation budgétaire à titre indicatif
2002-2003 437 millions de dollars
2004-2005 420 millions de dollars

Objectifs	Indicateurs annuels des résultats
<p>V.A. Avoir fourni les biens et services nécessaires pour appuyer l'identification, la conception, l'examen préalable, le financement, l'exécution, le suivi, l'évaluation, la gestion et la transparence financière des activités entreprises dans les quatre catégories d'activités</p>	<p>V.A.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports de gestion périodiques des Directeurs de Division au personnel d'encadrement au moyen des principaux indicateurs quantitatifs de la performance actuelle ➤ Évaluation par les bureaux de pays de l'efficacité des services d'appui ➤ Comptes biennaux vérifiés, dont le Conseil d'administration a pris note ➤ Rapports de projet standard reçus dans les délais voulus par les donateurs



Annexe III

Méthodologie

Pour préparer le projet de budget pour l'exercice 2002–2003, des projections du volume et de la valeur des ressources et de leur utilisation ont été effectuées, par catégorie d'activité et par ligne de crédit. Les estimations des ressources disponibles au titre du recouvrement des coûts d'appui des différents programmes ont déterminé le niveau du budget AAP. Les besoins ont été estimés en fonction du volume des services qui devront être fournis au PAM pour que ce dernier puisse atteindre les objectifs fixés pour l'exercice biennal. Les activités fonctionnelles à entreprendre au siège et dans les bureaux extérieurs ont été analysées, et il a été établi un ordre de priorité entre elles. Les ressources nécessaires au titre du personnel pendant l'exercice biennal 2002–2003 ont été calculées sur la base de la classification des postes actuellement approuvés.

Dépenses de personnel

Le budget a été ajusté pour tenir compte des hausses prévisibles des coûts. Le cas échéant, le PAM a appliqué les taux de hausse des coûts calculés par la FAO. Comme pour les exercices biennaux précédents, l'on a appliqué pour le personnel du siège les coûts types établis par la FAO, y compris un ajustement pour tenir compte des éléments spécifiques identifiés à la suite d'une analyse de la différence entre les coûts types et les dépenses effectives afférentes au personnel international recruté pour les bureaux de pays. Les coûts types s'appliquant au personnel local des bureaux de pays ont été calculés sur la base du taux moyen en vigueur d'administrateurs nationaux et d'employés locaux des services généraux par pays. Pour l'exercice biennal 2002–2003, le taux prévu d'augmentation des coûts types pour les administrateurs à Rome augmentera de 7 pour cent alors que les coûts du personnel des services généraux diminueront de 16 pour cent en raison d'un taux de change favorable.

Abattement pour délais de recrutement

Il est appliqué un abattement pour tenir compte des économies théoriques résultant des délais à prévoir lorsque des postes vacants sont pourvus dans la mesure où ces économies ne sont pas utilisées pour financer d'autres postes. Un abattement a été appliqué à tous les postes existants au siège, de 7 pour cent pour les postes du cadre organique et de 10 pour cent pour les postes des services généraux. Un abattement de 9 pour cent a été appliqué pour les postes existants au cadre organique des bureaux de pays et de région.

Autres dépenses

Les coûts budgétaires autres que les dépenses de personnel ont été estimés sur la base des coûts de 2002–2003, sans majoration au titre de l'inflation.



Effets des variations des taux de change

Le projet de budget pour l'exercice biennal 2002–2003 a été préparé sur la base du taux de change utilisé par la FAO pour préparer sa proposition de budget pour 2002–2003 (c'est-à-dire 2 200 liras = 1 dollar E.-U. ou = .880 Euro). Le projet de budget sera néanmoins recalculé, si nécessaire, sur la base du taux de change qu'adoptera la Conférence de la FAO en novembre 2001 pour son programme de travail et budget pour 2002–2003. Environ 25 pour cent environ du budget AAP de l'exercice 2002–2003 sera dépensé en euros, une proportion similaire aux exercices précédents.



Annexe IV

Terminologie

Dans toute la mesure possible, les termes utilisés dans le présent document sont les termes communément utilisés dans le système des Nations Unies pour la préparation des budgets. Dans certains cas, toutefois, des termes budgétaires et financiers et des définitions propres aux activités du PAM ont également été utilisés.

Accord de projet

Document qui est établi, quelle qu'en soit la dénomination, conformément aux dispositions de l'Article XI du Statut.

Appel élargi

Appel lancé par le PAM uniquement ou conjointement avec d'autres fonds, programmes ou organismes, concernant un projet régional ou plusieurs projets, activités ou programmes de pays individuels.

Attribution de crédit

Autorisation financière donnée par le Directeur exécutif à un fonctionnaire en vue d'engager des dépenses à des fins déterminées, prévues dans les budgets approuvés, dans des limites bien précises, au cours d'une période donnée.

Budget administratif et d'appui aux programmes

Partie du budget du PAM concernant l'appui indirect aux activités du PAM.

Budget du PAM

Budget approuvé par le Conseil pour l'exercice biennal indiquant les estimations des ressources et des dépenses afférentes aux programmes, aux projets et aux opérations, et comprenant un budget administratif et d'appui aux programmes.

Catégorie d'activité

Classement des activités du PAM tel qu'établi conformément au Règlement général.

CII

Compte d'intervention immédiate de la RAIU.



Comité financier

Le Comité financier de la FAO.

Compte

État d'éléments d'actif, et de passif, de postes de recettes et de dépenses, dans lequel le résultat des opérations est exprimé en valeur monétaire ou en une autre unité de mesure.

Compte spécial

Compte établi par le Directeur exécutif aux fins de comptabiliser des contributions spéciales ou des montants réservés à des activités déterminées et dont le solde peut être reporté sur l'exercice suivant.

Conseil

Le Conseil d'administration du PAM et ses prédécesseurs.

Contribution

Don en produits appropriés, en articles non alimentaires, en services acceptables ou en espèces, fait conformément aux procédures énoncées dans le Règlement financier du PAM. Une contribution peut être multilatérale, multilatérale à emploi spécifique ou bilatérale.

Contribution bilatérale

Contribution qu'un donateur donne instruction d'utiliser à l'appui d'une activité dont l'initiative ne revient pas au PAM.

Contribution multilatérale

Contribution dont le PAM décide de la destination (programme de pays ou activités du PAM) et de l'utilisation; elle peut également désigner une contribution apportée en réponse à un appel lancé par le PAM pour une opération spécifique. En pareils cas, le donateur convient qu'il se satisfera des rapports présentés au Conseil.

Contribution multilatérale à emploi spécifique

Contribution qui n'est pas versée en réponse à un appel lancé par le PAM pour une opération d'urgence précise et que le donateur prescrit d'utiliser pour une ou plusieurs activités spécifiques dont l'initiative revient au PAM ou pour un ou plusieurs programmes de pays spécifiques.

Coût d'appui direct

Coût qui a directement trait à l'appui d'une opération et qui n'aurait plus lieu d'être si cette activité cessait.

Coût d'appui indirect

Coût afférent à l'appui de l'exécution de projets et d'activités mais qui n'a pas directement trait à leur mise en oeuvre.



Coûts opérationnels

Coûts des produits, coûts du transport maritime et frais connexes ainsi que coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM).

Directeur exécutif

Le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, ou le fonctionnaire auquel il a délégué ses pouvoirs et des attributions pour une question donnée.

Engagement de dépenses

Engagement écrit de financement se traduisant par une obligation imputable sur un crédit attribué.

États financiers

Présentation formelle des informations financières faisant apparaître les recettes et les dépenses d'un exercice déterminé ainsi que l'actif et le passif à la fin dudit exercice, assortie de notes qui en font partie intégrante.

Exercice financier

Période de deux ans débutant le 1er janvier de chaque année paire.

FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Fonds

Entité comptable comprenant un semblé de compte s'équilibrant où sont enregistrés les ressources en espèces et d'autres ressources, financières ou non, ainsi que les éléments de passif connexes et les actifs ou les soldes résiduels, et tout changement s'y rapportant. Chacun des fonds est géré comme une entité séparée aux fins de mener des activités particulières ou d'atteindre certains objectifs en conformité avec des règles, des restrictions ou des limites spéciales.

Fonds de catégorie d'activités

Unité comptable établie par le Conseil pour comptabiliser les contributions, les recettes et les dépenses correspondant à chaque catégorie d'activités.

Fonds fiduciaire

Subdivision clairement définie du Fonds du PAM, établie par le Directeur exécutif aux fins de comptabiliser des contributions spéciales dont l'objet, la portée et les procédures de notification ont été convenus avec le donateur.



Fonds général

Unité comptable établie pour inscrire, à des comptes distincts, les sommes reçues en recouvrement des coûts de soutien indirects, des recettes accessoires et des contributions qui ne sont pas affectées à une catégorie d'activités, un projet ou une opération bilatérale spécifiques.

Lignes de crédit

Grandes subdivisions du budget AAP à l'intérieur desquelles le Directeur exécutif est autorisé à opérer des virements sans approbation préalable du Conseil d'administration.

Ouverture de crédit

Montant approuvé par le Conseil pour des fins déterminées, prévues dans le budget administratif et d'appui aux programmes d'un exercice financier donné, et sur lequel peuvent être imputées les dépenses engagées à ces fins jusqu'à concurrence du montant approuvé.

Programme de pays

Tout programme de pays approuvé par le Conseil conformément aux dispositions de l'Article VI.2 (c) du Statut.

Projet

Activité bien définie correspondant à une catégorie d'activités précise.

RAIU

Réserve alimentaire internationale d'urgence.

Recouvrement intégral des coûts

Recouvrement des coûts opérationnels et des coûts d'appui directs et indirects dans leur intégralité.

Règlement général

Le Règlement général du Programme alimentaire mondial, tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration.

Règles de gestion financière

Les règles établies aux termes de l'Article 2.2 du présent règlement.

Réserve opérationnelle

Sommes placées dans un compte du Fonds général pour assurer la continuité des opérations en cas de pénurie temporaire de ressources.



Statut

Règles générales révisées du PAM, telles qu'approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence de la FAO.

Versement à titre gracieux

Versement effectué en l'absence d'obligation juridique, mais à l'égard duquel l'obligation morale est de nature à rendre le paiement souhaitable.